

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°309 BIO
PRESSE

MAI 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 22 mai au 21 juin 2024, dans toute la France

Printemps BIO

<https://www.agencebio.org/2024/03/29/printemps-bio-2024-2/>

Le 6 juin 2024, à Valence (26), et en ligne

BIO N'Days, la convention d'affaires pour les produits biologiques

<https://www.biondays.com/>

Du 7 au 9 juin 2024, dans toute la France

Journées Nationales de l'Agriculture

<https://journeesagriculture.fr/>

Du 7 au 10 juin 2024, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Salon Naturally

<https://www.salon-naturally.fr/>

Le 10 juin 2024, de 10h à 17h, en Visio

Colloque « Quelles contributions de la bio à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé ? », organisé par l'Itab et le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires

Programme :

https://itab.asso.fr/downloads/amenites/colloque_externalites_de_la_bio_-_programme_visio.pdf

Inscriptions :

<https://enqueteur.cgdd.developpement-durable.gouv.fr/index.php?r=survey/index&sid=953957&lang=fr>

Le 14 juin 2024, à VetAgro Sup, Campus agronomique de Lempdes (63)

Séminaire de restitution du projet Casdar Proverbial : « De la viande bio locale dans ma cantine ! »

<https://idele.fr/detail-evenement/seminaire-final-organise-dans-le-cadre-du-projet-casdar-proverbial>

Contact : marion.kentzel@idele.fr

Les 4 et 5 juillet 2024, à Amsterdam (Pays-Bas)

Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/about/>

Les 8 et 9 juillet 2024, à Bari (Italie)

Organic Europe Youth Event (OEYE)

<https://www.organicseurope.bio/what-we-do/youth-for-organic-oeve-2024/>

Du 10 au 12 septembre 2024, à Budapest (Hongrie)

European Organic Congress 2024

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Les 17, 18 et 19 septembre 2024, à Rennes (35)

SPACE 2024

<https://www.space.fr/>

Les 23 et 24 septembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon NATEXPO

<https://natexpo.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture

Contacts : chloe.ranoux@aurabio.org

semeursdebio@educagri.fr

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

AGENDA (SUITE)

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/>

Du 11 au 13 octobre 2024, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<https://www.medagri.fr/>

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL

<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Du 25 au 28 octobre 2024, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

Du 6 au 11 novembre 2024, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

Du 15 au 17 novembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/lyon/>

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 novembre 2024, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable

<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Du 2 au 4 décembre 2024, à Taïwan

Organic World Congress (OWC)

<https://owc.ifoam.bio/>

Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journees3r.fr/>

Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »

<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Productions végétales	14
Arboriculture	14
Grandes cultures	16
Maraîchage	19
Protection phytosanitaire	25
Sol	26
Viticulture	26
Marché	27
Filière	27
Santé	31
Statistiques	32
Ecologie et ruralité	33
Agriculture-environnement	33
Agriculture durable	35
Développement rural	36
Energie	42
Vie professionnelle	43
Annuaire	43
Etranger	43
Economie	44
Formation	44
Politique agricole	45
Réglementation	48
Recherche et système spécifique	49
Agroforesterie	49
Recherche	50
BREVES ABIODOC	52
Bulletin d'abonnement	58
Tarifs du service documentaire	58
Bon de commande	59
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	60

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Brieuc CORNET, Juliette COUVAL, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Valorisation des mâles allaitants en bio

GROSHENS Eva / BERNE Clémence

Le projet Casdar Proverbial (2021-2024) cherche à valoriser localement les bovins mâles biologiques issus des élevages allaitants, en testant des itinéraires alternatifs (production de jeunes bovins mâles de 12 mois et de bœufs rajeunis de 24 – 26 mois) pour produire de la viande bio à destination de la restauration collective. Afin de dresser un état des lieux du devenir actuel des bovins mâles allaitants bio en France, un observatoire a été mis en place. Ce poster décrit les circuits de valorisation utilisés pour ces bovins mâles (export, vente en maigre, production de veaux, production de jeunes bovins / bovins jeunes, production de bœufs) et les volumes qu'ils représentent. Il montre ainsi que 58 % des bovins mâles bio, issus d'élevages allaitants, alimentent actuellement des filières conventionnelles. Ces bovins sont vendus en maigre : 37 % sont engraisés en France et 21 % sont exportés vifs (principalement en Espagne ou en Italie). Le reste de ces bovins mâles bio (42 %) est commercialisé en agriculture biologique, avec 21 % qui sont valorisés en veaux bio ou en très jeunes bovins bio de moins de 10 mois. 12 % sont valorisés en bœufs bio. Les jeunes mâles bio (10 – 24 mois) ne représentent que 6 % (3 % des veaux suivent une autre voie). Cette production alternative (jeunes bovins de 10 – 24 mois) se développe timidement comparée aux veaux et aux bœufs.

2023, 1 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 309-077

Prairies et pâturage en Limousin : À la croisée des savoirs d'éleveurs-ses et de botanistes : Guide technique 2023

CAMPAGNE Jean-Luc / DOS SANTOS Caroline /
MONLYADE Lorrain / ET AL.

Dans le Limousin, des éleveurs-ses ont choisi d'optimiser la gestion de l'herbe pour l'alimentation de leur troupeau. Les prairies naturelles sont au cœur de leurs démarches. Héritage d'une histoire humaine parfois longue, et façonnées par les conditions climatiques ou pédologiques, ces prairies sont diverses. L'objectif principal de cet ouvrage est de donner des repères pour la mise en place d'un élevage herbager. Réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central et par l'Association de développement pour une agriculture plus autonome (ADAPA), en partenariat avec GEYSER et avec les soutiens de l'Europe et de l'État (FNADT), ce guide permet d'apprécier la complémentarité des prairies avec les enjeux de biodiversité associés. Les éleveurs-ses prennent la parole sur l'utilisation qu'ils-elles en font. Ils-elles témoignent de leurs pratiques du pâturage tournant, de la conduite de leurs troupeaux et des ajustements que suscite le changement climatique. Aux savoirs des éleveurs-ses, viennent se mêler ceux des botanistes, mais aussi les regards d'agronomes et d'écologues. Une vingtaine de fiches synthétiques fournissent une caractérisation générale des pelouses, landes et prairies naturelles du Limousin.

https://portail-documentaire.cbnmc.fr/doc_num.php?explnum_id=7406

2023, 150 p., éd. CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL / ADAPA (Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome)

réf. 309-068



Bien réussir la manipulation des bovins : Percevoir, comprendre, communiquer

PROBST Johanna / SPENGLER NEFF Anet

Les élevages extensifs destinés à la production de viande de pâturage sont considérés comme particulièrement respectueux des bovins. Cependant, en raison du peu de contact avec les humains, les animaux deviennent souvent craintifs à leur égard. Cela rend les interactions avec ces derniers plus difficiles et, lorsque celles-ci deviennent inévitables, cela engendre du stress, tant chez l'humain que chez le bovin. Bien comprendre le comportement des bovins et respecter certaines règles de base peuvent faciliter et détendre cette interaction. Cette fiche technique, éditée par le FiBL (Suisse), transmet les bases des perceptions sensorielles et de l'apprentissage des bovins domestiques et montre comment les éleveurs d'un cheptel peuvent créer une relation positive avec leurs bovins.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1659-manipulation-bovins.pdf>

2024, 28 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 309-090

Nouveautés élevage

BIOFIL

Cabi Group (Tarn) fabrique une gamme de volières déplaçables : Cabi'Air (prix Innov'Space au salon Space 2023). La taille de la volière est comprise entre 10 et 200 m² et elle peut être adossée à un poulailler mobile de même dimension. Tout est fabriqué chez Cabi Group, qui fournit les volières en kit. Cabi Group propose aussi des modèles de silos mobiles tractables, avec des capacités de 6 à 10 m³. Elimeca (Ain) fabrique du matériel de transformation laitière, adapté à la transformation à la ferme. Entre autres l'entreprise propose des pasteurisateurs de petite dimension (60 pots), des étuves à yaourts (de 160 à 1040 pots) ou encore un lave-vaisselle polyvalents le « lave-faisselle universel ». Synthèse Elevage (Ille-et-Vilaine) propose un désinfectant complet à base d'acide formique, le Natigen, qui est utilisable en bio, notamment pour les bâtiments d'élevage, mais seulement en absence des animaux et hors de leur portée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47857>

BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 1 page (p. 68)

réf. 309-034

Volailles : Le bien-être animal

DIDIERJEAN Camille / BAUDIFFIER Quentin

Les méthodes d'élevage, et en particulier en volailles, évoluent en faveur du bien-être animal. Au niveau réglementaire (bio et non-bio), le bien-être animal (BEA) est défini, par l'ANSES, comme un état mental et physique positif lié à la satisfaction des besoins physiologiques et comportementaux de l'animal. Un référent BEA est obligatoire sur chaque élevage. Jocelyn Marguerie, référent national BEA, analyse l'élevage bio de volailles : une meilleure prise en compte du BEA dans les exploitations familiales ; un réseau de conseillers conséquent qu'il faut mobiliser au besoin ; un caractère « animalier » (observation régulière des animaux) que l'on retrouve souvent chez les bio ; un besoin d'anticipation en AB qui favorise le bien être-animal, par exemple via les traitements sanitaires préventifs ; etc. Pour ce qui est du bien-être en période de confinement lié à l'influenza par exemple, il préconise une anticipation dans l'aménagement du système d'élevage. Les bâtiments doivent répondre à des exigences de confort thermique, de qualité de l'air, etc. La densité d'élevage peut être réduite. La mise en place d'abris dans le bâtiment et la séparation des mâles et des femelles peuvent être envisagées pour limiter les risques de piquage des congénères. Sylvie Tisserand est éleveuse bio de poules et de poulettes, à la ferme des Safranelles (24). Elle présente certaines des actions favorables au BEA sur sa ferme : les poulettes grandissent à la lumière naturelle ; la présence de coqs limite le stress lié à la prédation ; la densité d'élevage a été baissée suite aux confinements (max 6 pondeuses/m²) ; des bottes de paille et des perchoirs supplémentaires ont été ajoutés dans les poulaillers.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

PROFILBIO N ° 20, 01/11/2023, 4 pages (p. 24-27)

réf. 309-042



La photosensibilisation chez les herbivores

MAREAUX Marie-Claude / VEYSSET Anne-Laure

L'herbe grillée à la fin de l'été, arrosée par les pluies et soumise à de fortes chaleurs, peut induire le développement de moisissures, parfois porteuses de mycotoxines, et donc nocives pour les animaux au pâturage, en particulier les ovins. Les symptômes sont d'abord digestifs, biliaires et, enfin, cutanés, avec une forte photosensibilisation qui nécessite de rentrer les animaux en bâtiment. Les chevaux sont également sensibles à la photosensibilisation, avec des symptômes de type brûlures, gonflements, lésions cutanées, etc., qui peuvent être induits par l'ingestion de plantes photosensibilisantes (luzernes, trèfles, etc.), par des problèmes hépatiques ou encore par la prise de médicaments photosensibilisants.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/ELEVAGE_HERBI_AB_ECZEMA_BULLETIN_SEPT_2023.pdf

BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Septembre 2023 - La photosensibilisation chez les herbivores, 01/09/2023, 2 pages (p. 1-2)

réf. 309-001

Alternative à la paille : le miscanthus en litière

MIGNOT Ludivine

Changement climatique et crises économiques impactent fortement le prix des intrants agricoles, et notamment celui de la paille. Dans le cadre d'une étude "CASDAR Arpida paille", plusieurs alternatives à la paille, pour un usage en litière, ont été explorées par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, par des établissements scolaires et par le SYDED : miscanthus, copeaux et sciures de bois, déchets verts, Dollit... Dans cet article, les informations relatives à la culture et à l'usage du miscanthus en litière sont présentées : implantation, récolte et stockage, usage en litière malaxée, en aire paillée, ou encore en logettes. Cette culture pérenne peut être récoltée à partir de la 2ème année et permet d'espérer des rendements de 10 à 15 t/ha, pour un coût de production de 70 €/t. Utilisable en litière dès la récolte, les éleveurs qui l'ont testé ont noté des bienfaits sur la santé de leurs animaux (moins de coliques en équins, moins de mammites et de cellules en bovins). Son fumier est facile à composter et à épandre.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/ELEVAGE_HERBI_AB_LITIERE_MISCANTHUS_BULLETIN_SEPT_2023_VF_2_.pdf

BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Septembre 2023 - Alternative à la paille : le miscanthus en litière, 01/09/2023, 5 pages (p. 1-5)

réf. 309-002



Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts (hors Est AOP) : Conjoncture 2022

PECHUZAL Yannick

Cet observatoire présente les coûts de production et le prix de revient du lait d'exploitations bovines laitières biologiques pour la campagne 2022. Pour ce faire, les résultats technico-économiques de 105 fermes ont été analysés : 69 fermes sont situées dans différentes zones de plaines du territoire français, les 36 autres sont en zones de montagnes et piémonts, hors montagnes de l'Est AOP. Pour les élevages de plaines, le coût de production moyen a été de 712 €/1000 L. Le prix de revient, calculé pour la rémunération de 2 SMIC/UMO exploitant, atteint 496 €/1000 L. En zones de montagnes et piémonts, le coût de production atteint 909 €/1000 L, et le prix de revient pour 2 SMIC/UMO exploitant est de 628 €/1000 L. Ces écarts importants entre les deux zones s'expliquent par le coût de l'alimentation, plus élevé en montagne (138 €/1000 L, contre 74€/1000 L en plaine), ainsi que par des charges plus importantes en montagne pour les bâtiments et les installations, la mécanisation, les frais d'élevage et l'approvisionnement des surfaces. Cet observatoire annuel a été réalisé par l'Institut de l'Élevage, à partir de plusieurs bases de données : AFOCG 49/85, Collectif BioRéférences, Institut de l'Élevage et dispositif Inosys Réseaux d'élevage.

<https://tinyurl.com/2xye5j8x>

2024, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 309-003

Essais de report d'agneaux mâles bio à plus de 10 mois

LEGRAND Isabelle / MAZENC Jean-Marie

La filière ovine biologique doit faire face à un décalage marqué entre pic de production et pic de demande, obligeant certains éleveurs à vendre leurs agneaux dans la filière conventionnelle. Face à ce constat, les partenaires du projet Casdar Revabio ont étudié la faisabilité de repousser l'âge d'abattage d'agneaux d'herbe mâles non-castrés à 10 mois ou plus, en utilisant le moins de concentrés possible. L'objectif est une commercialisation de ces agneaux courant avril, lorsque la demande est la plus forte. Deux essais ont été conduits sur les Lycées agricoles de Tours-Fondettes Agrocampus et d'Agrocampus des deux vallées (site de Montoire), respectivement en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher. Dans ce document, sont présentées, pour chacun des deux essais, les méthodologies employées, les performances zootechniques atteintes, des résultats relatifs au bien-être animal et à la qualité des carcasses et de la viande, des analyses sensorielles ayant été réalisées. Dans cet essai, le report avec finition à l'herbe s'est avéré plus efficace qu'un report à l'herbe suivi d'une finition en bergerie. Toutefois, dans les deux cas, les résultats ont été hétérogènes et les carcasses à peine finies. Si la viande était plus sombre avec la conduite à l'herbe et le report de l'âge à l'abattage, elle n'a pas présenté de défauts d'odeur ou de flaveur, ce résultat étant à nuancer du fait de l'engraissement relativement limité des animaux.

<https://tinyurl.com/mryct3jt>

2023, 14 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / BIO CENTRE

réf. 309-007



Abattage à la ferme : vingt fois moins d'hormones de stress dans la viande

SPRÜGEL Lea / PESCHKE Jasmin

Une étude, réalisée sur la ferme Demeter de Rengoldshausen en Allemagne, élevage en agriculture biodynamique, visait à mesurer et à comparer le taux d'hormones de stress (cortisol) dans le sang de bovins tués. Onze animaux ont été tués dans un abattoir situé à dix minutes de route, dix ont été tués à la ferme. Le taux de cortisol était vingt fois plus élevé dans le sang des animaux tués à l'abattoir. Avant l'abattage, ces animaux avaient également présenté des signes de nervosité plus forts que leurs congénères restés à la ferme. Outre le bien-être animal, la qualité de la viande est également impactée (moins juteuse et plus dure). Encore peu développé, l'abattage à la ferme ou au pâturage est autorisé en Suisse, depuis juillet 2020, et, dans l'Union européenne, depuis mars 2021. En France, les abattages doivent encore être obligatoirement réalisés en abattoir, à quelques exceptions près (animaux destinés à l'autoconsommation, volailles, lapins et lièvres commercialisés en vente directe, ou encore dans le cadre d'expérimentations).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47898>
BIODYNAMIS N ° 124, 01/01/2024, 2 pages (p. 28-29)

réf. 309-009

Herbe Tour : les éleveurs du CERNODO relèvent les Défis !

YVER Vincent

Le groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) Elevage Econome et Agroécologique du CERNODO, dans l'Oise, est dédié au développement d'une filière bovine laitière à l'herbe. Il organise des ateliers d'échanges entre éleveurs pour une conduite agroécologique des prairies, avec des techniques d'animations ludiques. Le concours « L'œil de l'éleveur » met en avant la capacité de chacun à déterminer, à l'œil, la hauteur d'herbe en prairie et la quantité de fourrage correspondante ; le codage secret permet de déterminer ludiquement la sensibilité à la sécheresse de plantes prairiales ; avec un séquence puzzle, les participants reconstituent des itinéraires de rénovation de prairies ; l'animation basée sur la phrase inversée est aussi utilisée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47905>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 298, 01/05/2023, 2 pages (p. 14-15)

réf. 309-049

Et demain ? L'élevage du Massif central face aux changements climatiques et sociétaux

MONCAMP Maxime / LEU Orlane / STOFFEL Albane / ET AL.

L'agriculture du Massif central fait face, aujourd'hui, à l'évolution rapide de son contexte agro-climatique, économique et sociétal (pluviométrie, rendements, prix des intrants et prix des produits, PAC, tolérance réduite à la pollution agricole, etc.). Les agriculteurs du réseau ADMM (Agriculture Durable de Moyenne Montagne) représentés, notamment par des éleveurs herbagers et pâturants, ont souhaité mieux cerner les aléas climatiques et leurs probables évolutions, ainsi que les réponses envisageables à court et moyen terme. Ils souhaitent aussi pouvoir comprendre les évolutions sociétales, afin de mieux les intégrer dans la conception de leurs systèmes de production (réduction des pollutions, puits de carbone, qualité des produits, conditions de travail des personnes, etc.). Dans un premier temps, ce document fait un état des lieux des différents scénarios autour des enjeux territoriaux, en lien avec les demandes sociétales et avec les enjeux liés au dérèglement climatique dans le Massif central. Ensuite, au travers de plusieurs enquêtes dans des fermes du réseau ADMM, l'étude met en avant des pistes d'adaptation et les actions menées par le réseau ADMM pour permettre aux agriculteurs de mieux appréhender les conséquences du réchauffement climatique et d'accroître la résilience et la durabilité des fermes.

https://www.agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/livable_technique_admm_2023_vdef_web.pdf

LE BULLETIN DE L'AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE N ° Spécial - Octobre 2023, 01/10/2023, 91 pages (p. 1-91)

réf. 309-107



Farinelli : Améliorer le bien-être des porcs bio : Les porcs mâles non castrés

LOMBARD Sarah / MAUPERTUIS Florence /
PRUNIER Armelle / ET AL.

Le projet Casdar Farinelli (2020-2024), coordonné par l'Itab, la Fnab et Forebio, vise à améliorer le bien-être des porcs mâles bio, en proposant des alternatives à la castration pratiquée actuellement. Parmi les livrables de ce projet, 5 fiches techniques présentent les spécificités et des recommandations pour l'élevage de porcs bio non castrés : 1. Les porcs non castrés ont un comportement plus actif, voire agressif, qui peut être contrôlé par des aménagements limitant les risques de conflit. 2. L'alimentation des porcs non castrés doit être libre, voire à volonté, plus riche en acides aminés que celle des porcs castrés, et enrichie en fibres (fourrages grossiers) pour améliorer la qualité de la viande. 3. Le logement doit permettre le sexage, à cause du comportement sexuel marqué des mâles non castrés ; les cases doivent être particulièrement propres les deux dernières semaines avant abattage pour obtenir un taux de scatol faible dans la viande. 4. La phase de transfert à l'abattoir nécessite une mise à jeun de 24 h et des conditions d'embarquement spécifiques pour limiter les bagarres. 5. Les performances des porcs non castrés sont variables entre les fermes suivies, avec, en général, une tendance à l'amélioration du taux de muscle par pièce.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/alternatives-a-la-castration-des-porcelets-en-bio-projet-casdar-farinelli/>
2023, 5 fiches techniques, éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

réf. 309-043

Elevage porcin : Eleveurs et porcs : Les clés d'une relation harmonieuse

MICHEL Guillaume

Le porc est un animal social dont le comportement peut être analysé. Le docteur Vincent Muller et plusieurs éleveurs partagent leur expertise pour faciliter la relation éleveur/porc. Le porc possède une vue monoculaire sur un large angle latéral, et une vue binoculaire vers l'avant ; ces caractéristiques permettent de déterminer un positionnement optimal pour l'éleveur, selon qu'il veuille faire avancer, arrêter ou reculer le porc. Son ouïe est particulièrement fine, donc sensible aux actions bruyantes. Il aime les saveurs sucrées, ce qui peut aider à l'apprivoiser. Un porc peut être très curieux, et il peut être facilement stimulé par la recherche de nourriture et des zones à explorer. En revanche, il n'aime pas la nouveauté, ce qui justifie d'agir avec lui toujours de la même manière. Son tempérament social interdit de l'isoler ; même en cas de maladie, il est préférable de maintenir un contact visuel avec les autres porcs. Globalement, son empathie et sa bonne mémoire permettent de l'apprivoiser facilement, dans le but de simplifier les manipulations. Pour finir, la gestion du stress des porcs est essentielle car leur réaction est très variable (de l'agressivité à la fuite), et le stress peut être facilement contagieux au sein d'un groupe.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47942>
SYMBIOSE N ° 292, 01/09/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 309-059



Rendements : Semis de céréales dans une prairie vivante

EVENAT Yann

Les sécheresses récurrentes diminuent le rendement des prairies. Pour s'y adapter, des essais de sursemis de méteil dans des prairies et des champs de luzerne ont été effectués dans le Cantal. Le méteil est semé en automne. Le méteil, composé d'avoine, de seigle, de vesces, de ray grass et de trèfle violet (respectivement 80 ; 50 ; 20 ; 15 et 10 kg/ha), a donné de bons résultats. La récolte est effectuée à partir du 15 mai, pour une hausse de rendement de la surface de +35% en moyenne, sans dégradation de la valeur alimentaire. La prairie profite du sursemis grâce au système racinaire profond du méteil, qui favorise la circulation de l'eau, des minéraux et de l'air. D'autres essais ont été effectués, en Bretagne, à partir de 2022, par un éleveur du Finistère. Le semis est effectué au printemps (fin mars), après passage du gyrobroyeur sur la prairie. Deux céréales en pur sont semées à haute densité selon deux modalités : semis direct ou déchaumeur puis semis direct. La récolte est effectuée début août ; globalement, les céréales se sont mieux développées sur les bandes avec déchaumage, mais avec des rendements assez faibles (moins de 1t/ha).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47943>
SYMBIOSE N ° 292, 01/09/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 309-060

Bien-être animal en volailles : Les souches à double fin marquent des essais

RIPOCHE Frédéric

Avec, en élevage de volailles, l'interdiction du broyage des poussins mâles issus de souches de ponte, quelles solutions sont possibles ? A ce jour, les couvoirs français développent l'ovosexage, qui permet de déterminer le sexe de l'embryon. Or, l'élevage de souches à double fin, basées sur un compromis entre les performances de ponte et celles de production de viande, et permettant donc de valoriser mâles et femelles, est une autre alternative, pouvant intéresser notamment les éleveurs bio. Des essais sur des souches de poules double fin sont en cours, dans le cadre du projet européen Ppellow, portant sur des questions de bien-être animal. C'est l'ITAB qui coordonne ces essais réalisés en France, en Allemagne et au Danemark. Trois souches double fin ont été sélectionnées pour le projet : l'une, plutôt orientée viande, une autre plutôt orientée vers la ponte et la dernière est une souche rustique peu sélectionnée. Les essais, d'abord en station, puis en fermes, ne sont pas encore achevés – notamment en ponte. Les premiers résultats montrent, par exemple, que ces souches ont une croissance plus lente, et donc produisent des volailles d'un poids plus petit et qui sont abattues plus tardivement. Par contre, elles sont plus actives et explorent mieux les parcours. Reste aussi à prendre en compte le volet économique. Le développement de la production de telles souches demanderait un prix de vente de l'œuf et/ou de la viande plus élevé. Quel serait le consentement à payer du consommateur pour un produit plus éthique ? Par ailleurs, il existe encore des questions à explorer : l'alimentation de ces souches, qui pourraient avoir des besoins moins importants que les souches spécialisées habituelles ; les conditions d'élevage ; ou encore les temps de cuisson des viandes produites.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47971>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 4 pages (p. 64-67)

réf. 309-070



Coûts de production 2021 des ateliers caprins livreurs et fromagers en agriculture biologique

FAGGION Claire-Lise / GUINAMARD Christine /
BOSSIS Nicole

Cette synthèse annuelle présente les coûts de production (en passant par les charges, les produits et la rémunération permise) et les principaux résultats technico-économiques (structure des exploitations, productivité laitière, prix du lait, consommation de concentrés et autonomie) d'élevages caprins bio suivis dans le cadre du dispositif national Inosys-Réseaux d'élevage, de socles régionaux et de la base COUPROD. Ce sont les données de 65 exploitations bio qui ont pu être mobilisées pour produire ces références, distinguées en quatre groupes : - 17 élevages de la zone Sud Méditerranée faisant de la transformation fromagère à la ferme ; - 18 élevages faisant de la transformation fromagère à la ferme dans d'autres régions ; - 23 élevages en livraison dans l'Ouest ; - et 7 élevages en livraison dans les autres régions françaises. Pour chacun de ces groupes, des comparaisons avec un échantillon d'élevages conventionnels sont proposées pour la productivité laitière (généralement moindre en AB), la valorisation du lait (généralement meilleure en AB), les coûts de production (plus élevés en AB) et la rémunération permise par le produit de l'exploitation.

<https://tinyurl.com/rcjemzy9>

2023, 5 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 309-019

Produire pour Pâques en zone nord : Tenter l'agneau de report ? ; Qualité des carcasses et des viandes d'agneaux : Des résultats encourageants, à parfaire

RIPOCHE Frédéric

Pour étaler la production et vendre à des moments-clés, comme Pâques, l'agneau de report (né au printemps et vendu un an après) peut être une piste, surtout en bio. Dans le cadre du projet Casdar Revabio, des expérimentations ont été conduites entre 2021 et 2022, dans deux lycées agricoles du Centre-Val de Loire. Dans chacun d'eux, deux lots de 30 agneaux mâles entiers ont été conduits, l'un mené exclusivement à l'herbe et l'autre rentré en bergerie à l'automne pour être fini. L'objectif était d'avoir ainsi des agneaux repoussés de 10 à 12 mois (âge maximal avant déclassement en brebis de réforme) pour Pâques. Avec une conduite économe, mais technique, les résultats montrent que les agneaux à l'herbe « s'en sortent mieux », produisant des animaux de bonne qualité commerciale. Un point de vigilance : le parasitisme. Par ailleurs, la qualité des carcasses et des viandes de ces agneaux repoussés a été étudiée, en comparaison avec deux lots de 12 agneaux mâles entiers de contre-saison, élevés en bergerie. Les poids des carcasses des agneaux repoussés montrent une certaine hétérogénéité, ce qui peut parfois poser problème (risque d'un prix au kilo plus faible pour les petits gabarits). Les viandes des agneaux à l'herbe sont parfois plus sombres, moins juteuses et moins tendres. Par contre, le jury de 13 experts ayant dégusté les viandes ne note aucune différence entre les lots en matière d'odeur ou de flaveur marquées. Des résultats intéressants, à confirmer et à compléter par un volet économique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47976>

BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 4 pages (p. 60-63)

réf. 309-072



"80 000 euros de revenu pour 40 heures de travail hebdomadaires à deux"

CONTÉ Annick

Quand Franck Le Breton a repris la ferme familiale en 2012, dans les Côtes d'Armor, son projet d'installation était « classique », avec 350 000 litres de lait conventionnel, sur 69 hectares de maïs/céréales/herbe et des vaches à 7500 litres, amenant à une charge de travail et à des annuités importantes, sans rémunération au final. En 2013, suite à un témoignage d'éleveur au cours d'une formation, la décision a été prise de changer du tout au tout, pour aller vers un système tout herbe, totalement autonome, des vêlages groupés au printemps et en monotraite. La transition s'est faite en plusieurs années, avec le passage de toutes les parcelles en prairies, la mise en place d'un nouveau plan de sélection et de croisement (notamment avec des races à viande pour les animaux à engraisser) et le groupement des vêlages. En 2016, la femme de François l'a rejoint au sein du Gaec et la conversion en bio a été décidée. Aujourd'hui, les vêlages ont lieu entre le 1er mars et le 15 avril et la salle de traite est arrêtée 2 mois, à partir du 20 décembre. Les vaches produisent, en moyenne, 4200 litres / an, avec uniquement de l'herbe pâturée (pâturage tournant simplifié) et un peu de foin. Les charges de mécanisation sont réduites (foins faits par une entreprise). Le chargement de 1.2 UGB/ha permet de vendre l'équivalent de 12 hectares de foin, qui peuvent servir de sécurité en cas d'aléas climatiques. Le couple veille à la fois à maîtriser la reproduction et la valorisation de la pousse de l'herbe. Les résultats économiques sont là et, en 2022, une salariée à mi-temps a été recrutée, afin de permettre de dégager du temps à ces éleveurs pour prendre au moins 6 semaines de vacances par an et passer plus de temps avec leurs enfants.

REUSSIR LAIT N ° 380, 01/06/2023, 4 pages (p. 46-49)

réf. 309-045

Sans céréales ni traitements, les brebis en biodynamie

MOREL Béranger

Léa et Raphaël Dubuis, producteurs dans l'Ain de produits laitiers de brebis pour la vente directe, ont fait évoluer à plusieurs reprises leur projet professionnel, depuis leur installation en 2014, hors cadre familial. Suite à plusieurs aléas (départ d'un associé, problèmes de parasitisme, de prédation du lynx, etc.), ils ont fait, au final, le choix de conduire leur troupeau selon les enseignements de la biodynamie et selon la démarche bio, en respect avec leurs principes et leur projet de vie, centré sur la famille. Aujourd'hui, les animaux ne reçoivent plus d'antiparasitaires ou de concentrés, et le passage à la monotraite a été réalisé. Les résultats sont positifs. Par exemple, l'arrêt des concentrés a réduit le coût alimentaire. Le lait, produit en moindre quantité, est devenu aussi plus riche, plus fromageable et permet de produire, en moyenne, un fromage de plus par litre. L'enjeu, pour ce couple, est de s'adapter en permanence, tout en limitant les frais et en respectant au mieux ses valeurs.

REUSSIR PATRE N ° 705, 01/06/2023, 2 pages (p. 38-39)

réf. 309-073

Dossier : Sécuriser ses ressources en eau

BOURGEOIS Sophie / GAPIHAN Gilles /
BARGAIN Véronique

Les sécheresses récurrentes ne sont pas sans conséquences sur les élevages. Outre leur impact sur la production fourragère, les manques d'eau se font également sentir sur les besoins en abreuvement pour les animaux. Dans ce dossier, plusieurs éleveurs de bovins allaitants témoignent et présentent les solutions qu'ils ont mises en place sur leurs exploitations pour répondre aux besoins des animaux au pâturage : captage de source, pompe solaire sur puits filtrant, grue à eau, éolienne de pompage.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 315, 01/06/2023, 12 pages (p. 16-27)

réf. 309-126



"Gérer les refus et l'épiaison avec le topping"

MECHEKOUR Franck

Dans cet entretien, Jean-Luc Gayet, conseiller Prairies à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, présente la technique du topping et ses intérêts. Il s'agit de faucher l'herbe d'une prairie avant d'y faire entrer les animaux. L'expérience montre que, lorsque la pousse de l'herbe est importante, voire trop importante, cette pratique permet d'assurer une bonne consommation de l'herbe et, donc, de limiter les refus. Celle-ci ne doit, toutefois, pas être systématique et doit être appliquée avec certaines précautions.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 315, 01/06/2023, 1 page (p. 32)
réf. 309-127

Dossier : Allier sécurité et praticité avec la contention mobile

POUCHARD Lucie / BOURGEOIS Sophie

En élevage de bovins allaitants, investir dans du matériel de contention mobile, et donc utilisable sur différentes parcelles ou différents sites de l'exploitation, peut être un réel atout pour faciliter les soins et les interventions sur les animaux. Dans ce dossier, plusieurs éleveurs présentent leurs matériels et l'usage qu'ils en font. Dans le Maine-et-Loire, Benoît Poitou élève un troupeau allaitant de Salers en agriculture biologique. Le couloir de contention, déjà présent sur l'exploitation lorsqu'il a repris celle-ci deux ans auparavant, lui sert pour toutes les interventions sur son troupeau : pesée, tonte, traitements... Jérémie Cheptou, lui aussi éleveur bio dans le Maine-et-Loire, a investi dans un parc mobile qui lui permet de gérer seul l'embarquement de ses Rouges des prés dans la bétailière. Dans deux autres témoignages, en agriculture conventionnelle cette fois, dans les Deux-Sèvres et dans la Creuse, sont présentés : du matériel de contention mobile qui permet d'intervenir sur plusieurs sites d'élevage et une cloche mobile conçue sur mesure pour boucler les veaux nouveaux-nés directement au champ.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 316, 01/07/2023, 10 pages (p. 16-25)

réf. 309-128

Le méteil fourrager à l'essai pour l'engraissement des jeunes bovins

JOURDAN Pierre

A l'automne 2021, la Ferme expérimentale des Bordes, dans l'Indre, a semé un méteil riche en protéagineux, destiné à une récolte en ensilage pour l'engraissement de jeunes bovins. Au semis, le mélange comptait 50 % de céréales (triticale et avoine) et 50 % de protéagineux (pois fourragers, vesce velue et commune et féverole). L'ensilage récolté, présentant un taux de matière azotée totale supérieur à l'objectif recherché de 16 %, a été intégré à différentes rations (avec ou sans maïs ensilage), et dans des proportions plus ou moins élevées. Les résultats obtenus sur les performances d'engraissement de jeunes bovins sont présentés.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 316, 01/07/2023, 2 pages (p. 30-31)

réf. 309-129



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Lutter contre le gel : En avril, ne te découvre pas d'un fil !

PEUGEOT Juliette

Au verger, à l'arrivée du printemps, le risque de gelées tardives requiert une attention particulière des arboriculteurs. Pour protéger les arbres fruitiers et leurs bourgeons, plusieurs méthodes sont envisageables (protection par aspersion, protection par chauffage...). Cependant, pour déclencher la lutte au bon moment, il est nécessaire de connaître le risque de gel, en suivant précisément la météo du secteur, à l'aide d'outils de mesure (station météo, thermomètre, psychromètre...). Il faut aussi connaître les seuils de sensibilité des espèces et des variétés cultivées et cela pour chaque type de protection, et anticiper les ressources (eau, combustibles...) et le personnel disponibles à cette période. Rachel Marquet de Kerautem, arboricultrice bio à Feins (35), a opté pour une gestion du gel par chauffage, avec une tour à vent pour brasser l'air. Elle apporte son témoignage dans cet article.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47823>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 309-083

Dossier : Fruits Bio : Faire face aux nouveaux défis

COISNE Marion / ROSE Frédérique

Ce dossier présente plusieurs enjeux émergents en arboriculture bio, notamment sanitaires. Marc Miette, animateur chez Bio Occitanie et référent arboriculture à l'Itab, dresse un bilan du secteur. Il souligne, entre autres, l'impact de la punaise diabolique, l'efficacité des filets contre *Drosophila Suzukii*, et la recrudescence du black rot ; du côté des projets à suivre, il cite Cap Couverts, pour le développement des couverts en verger, et Alter Spino pour des alternatives au spinosad. L'article suivant traite des solutions contre les punaises (dont diabolique) ; le projet Supor a démontré l'efficacité de filets, de phéromones et du piège Diablex ; le projet Ripposte teste l'usage de parasitoïdes. Pour ce qui est des mouches sur fruits à noyau, le piégeage massif et/ou le filet fonctionnent, Julie Atamna (arboricultrice dans le Tarn-et-Garonne) en témoigne sur cerises. Concernant les pommes, on observe, chez le carpocapse, un développement inquiétant de résistance au virus de la granulose. Des alternatives sont en développement : le Bt (*Bacillus Thuringiensis*) et un parasitoïde dans le cadre du projet Bioccyd ; le filet reste efficace. Maël Sinoir (Loire-Atlantique), possède 7 ha de pommes et de poires ; il cumule différents moyens de lutte, dont un filet avec système de manipulation maison. Le CTIFL expérimente de nouvelles stratégies pour diminuer l'usage de cuivre contre la tavelure : Anne Duval-Chaboussou présente l'outil d'aide à la décision Rimpro, les tests de PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes), ainsi que le projet « Enfin ! ». Ce projet vise à développer une souche non pathogène de la tavelure, qui pourrait s'hybrider avec celles qui sont pathogènes, donnant des descendants stériles incapables de contaminer les vergers au printemps. Denis Cachet (Maine-et-Loire) macère des écorces de chêne pour traiter son verger contre la tavelure. La famille Pratx possède un verger diversifié dans les Pyrénées-Orientales. Des géotextiles sont placés au pied des arbres pour limiter le désherbage. La résilience de la ferme passe par une diversification des débouchés et des productions (plantation d'avocatiers) ; le principal enjeu reste la raréfaction de l'eau.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47850>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 15 pages (p. 24-39)

réf. 309-025



Oiseaux et chauves-souris en vergers : Quels rôles et comment les favoriser ?

DRAGON Antoine / CHASTAING Séverine / LETURMY Julie

Les chauves-souris et certains oiseaux sont prédateurs des insectes ravageurs du verger. L'ensemble des chauves-souris françaises sont insectivores, une pipistrelle pouvant consommer plus de 3000 insectes par nuit. Une étude du CTIFL montre que les carpocapses et les tordeuses orientales font partie de leur régime alimentaire. Chez les oiseaux insectivores, la mésange est la plus étudiée, notamment pour son régime à base de lépidoptères. Une étude de la LPO montre qu'un couple de mésanges consomme, en moyenne, 7,6% des chenilles présentes dans le verger ; 6 couples en consomment 45,5%. Même s'ils ne font pas l'objet d'études spécifiques, on peut citer d'autres oiseaux insectivores : engoulevent, sitelle, pouillot, etc. Mettre en place des habitats favorables à ces animaux permettra de les installer durablement dans le verger. Les chauves-souris ont besoin d'un espace à température et humidité stables pour hiberner en hiver (cave, arbre creux, souterrain, etc.) et d'un gîte face au soleil en été pour les jeunes, qui peut prendre la forme de plusieurs nichoirs artificiels dans le verger. Pour les oiseaux, on s'attachera à créer des espaces naturels variés dans le verger, notamment des ronciers, des zones enherbées et/ou fleuries, des haies composites, des arbres creux, etc., complétés par des nichoirs (6 à 7/ha). Pour finir, la connexion du verger au milieu naturel avoisinant (corridor écologique) est aussi un facteur d'installation durable des chauves-souris et des oiseaux.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

PROFILBIO N ° 20, 01/11/2023, 3 pages (p. 21-23)

réf. 309-041

Arbres hors forêt : Le paulownia : Paulownia tomentosa (scrofulariacées)

GOUST Jérôme

Surnommé l'arbre impérial en Asie et souvent considéré comme ornemental, le paulownia est un arbre fourrager aux multiples atouts pour l'élevage. Il possède de grandes feuilles qui offrent un bon ombrage et un fourrage très apprécié des animaux, un bois réputé pour la fabrication (instruments de musique, meubles, tonnelles...) et des vertus médicinales. Cet article fournit des informations sur la plantation, l'entretien et les usages du paulownia en élevage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47902>

NATURE & PROGRES N ° 146, 01/02/2024, 1 page (p. 43)

réf. 309-104

Projet de recherche Alto : Évaluer la régulation naturelle des ravageurs

ROSE Frédérique

Dans le cadre du projet Alto, Inrae de Gothenon et ses partenaires se sont interrogés sur les performances de vergers très diversifiés, présentant un haut niveau de biodiversité : Comment permettent-ils de réguler naturellement les bioagresseurs ? Quels peuvent-être les résultats économiques attendus ? Quelle est la charge de travail ? Des essais ont été menés sur trois sites expérimentaux, dont le site Ctifl de Balandran, dans le Gard, pour lequel les principaux résultats sont rapportés dans cet article. Un verger, en agriculture biologique depuis plusieurs années et cultivé en abricotiers, pêchers et oliviers, a été enrichi avec des plantations de pommiers entre les rangs d'abricotiers et d'oliviers, mais aussi avec des pruniers, figuiers, kakis et kiwis, et avec l'implantation de plantes aromatiques ou encore d'engrais verts. Le travail du sol a été limité et l'utilisation de produits phytosanitaires a été réduite. En matière de maladies et de ravageurs, les résultats obtenus présentent des disparités d'une zone à l'autre du verger, disparités qui restent encore difficiles à expliquer. Le chiffre d'affaires de ce type de système, dans sa globalité, est estimé entre 13 000 et 17 000 € pour les années 2022 et 2023. A noter que l'ensemble du personnel impliqué s'est montré très satisfait des conditions de travail dans un verger aussi diversifié.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47920>

BIOFIL N ° 150, 01/11/2023, 3 pages (p. 40-42)

réf. 309-012



GRANDES CULTURES

Essais en maïs et tournesol dans un couvert vivant : Strip-till : quels enseignements et perspectives ?

POUPEAU Jean-Martial

Le groupe d'échanges TCS bio de Vendée a testé une méthode de semis de maïs et de tournesol en strip-till sur couvert vivant, en 2022 et 2023. La parcelle accueillant l'essai est en coteaux et soumise à l'érosion, d'où un intérêt majeur à limiter le travail du sol. Samuel Oheix, du Gab Vendée, présente la technique. Le couvert hivernal est roulé en plein avec un rouleau Orbis ; puis, le strip-till (avec fissurateur optionnel) est passé sur la parcelle, permettant de travailler la terre uniquement sur les futures lignes de semis ; enfin, le semis en monograine est effectué (tournesol et maïs). Cette méthode nécessite la précision d'un tracteur équipé d'un GPS-RTK. Au final, l'inter-rang n'est pas travaillé et forme un paillage conséquent. Le bilan des essais n'est cependant pas concluant, avec un moindre rendement qu'avec les semis après labour. Parmi les problématiques observées : le couvert est en forte concurrence par rapport à l'eau disponible, empêchant le semis de germer ; le passage des rouleaux ne suffit pas à contrôler le couvert ; la minéralisation de l'azote est probablement plus faible. L'amélioration de la technique résidera notamment dans l'obtention d'un couvert idéal : dense et facile à détruire par roulage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47853>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 3 pages (p. 51-53)

réf. 309-028

Cultiver le pois chiche dans la Drôme : Des atouts mais des résultats aléatoires

POUPEAU Jean-Martial

La culture de pois chiches bénéficie d'une demande dynamique, mais son rendement reste incertain. Jean Champion, conseiller à la Chambre d'agriculture de la Drôme, fait un état des lieux de cette culture, en s'appuyant notamment sur les résultats de l'Observatoire régional pois chiche (pilote par la Chambre régionale d'agriculture AuRA). La production française reste limitée, en surface (16 100 ha bio et non bio) et en variétés (2 variétés majoritaires, Twist et Kabuli, puis quelques variétés anecdotiques). Au niveau de l'itinéraire technique, le pois chiche présente beaucoup de pertes à la levée (30 à 50% de pertes), d'où un coût important en achat de semences. Un inter-rang large (60 cm) permet de biner une ou plusieurs fois. La récolte, entre mi-juillet et début août pour un semis en mars, ne pose pas de problème particulier. Etienne Mabile, producteur de pois chiches bio sur 6 ha dans la Drôme, témoigne. Il insiste sur le caractère aléatoire du rendement du pois chiche, dépositaire de la météo, de 8 à 12 q/ha. L'agriculteur cite plusieurs facteurs limitants : la température trop froide du sol au semis, les ravageurs (dont noctuelles), l'excès d'eau en période végétative. Au niveau des débouchés, la demande est plutôt en croissance, en grain ou en farine. En circuit long, la valorisation reste moyenne (900 à 1000€/t), tandis qu'en circuit court, elle peut atteindre 3000 à 4000€/t.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47854>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 3 pages (p. 54-56)

réf. 309-029



Transformation : « Chiche ! Vous pouvez me fournir des graines ? »

POUPEAU Jean-Martial

L'entreprise Chiche transforme des graines de légumineuses bio pour l'alimentation humaine. Elle a été fondée en 2016, par Adeline Cadillon et Coralie Honajzer, à Belleville-en-Beaujolais (69). Elle transforme aujourd'hui environ 35 t de graines bio par an, dont 80% de pois chiches, en plus des féveroles, pois et gesses. Les produits sont salés et sucrés. L'entreprise de 10 salariés est en croissance, visant 30 salariés en 2028 grâce à un second atelier prévu pour 2024. L'entreprise recherche donc de nouveaux fournisseurs, plutôt en région AuRA, via des coopératives ou directement auprès des producteurs. Les pois chiches fournis doivent être triés et calibrés (minimum 7-8 mm de diamètre) et doivent respecter des normes sanitaires (pas de bruche, ni d'héliothis notamment). A noter que l'entreprise propose aussi de griller les graines des agriculteurs en prestation de services, pour leur propre vente directe. Hari&Co est une autre entreprise du secteur des protéines végétales bio, et cherche aussi de nouvelles surfaces en pois chiches.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47855>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 1 page (p. 57)

réf. 309-030

IGP Petit épeautre de Haute-Provence : Un fleuron céréaliier menacé par « la concurrence sauvage »

POUPEAU Jean-Martial

Indispensable à l'équilibre économique de nombreuses exploitations agricoles, l'IGP Petit épeautre de Haute-Provence est menacée par l'arrivée massive sur le marché de lots de petit épeautre banalisés, à des prix bradés. Sa culture représentait 490 ha en 2023, pour 90 producteurs, tous en bio, dans la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence, le Vaucluse et les Hautes-Alpes. Vincent Clary, de la SAS Bioengrain, explique qu'après récolte, le grain est impérativement trié et décortiqué ; la graine est transformée en farine, pâtes, boulgour, etc. ; les bales sont utilisées comme isolant ou pour la confection de coussins. Etienne Mabilie, producteur, témoigne d'une augmentation de la production de petit épeautre (non IGP) dans d'autres secteurs géographiques. Selon lui, la production de petit épeautre sur des sols plus productifs permet d'augmenter le rendement de 18 q/ha pour l'IGP, à 20 voire 30 q/ha hors IGP, autorisant un prix de vente moins élevé. Cela entraîne une saturation du marché, en défaveur du Petit épeautre IGP. Or, le producteur rappelle que le petit épeautre est une des seules cultures qui s'adapte au milieu caillouteux et pauvre de la Haute-Provence, et est donc indispensable à l'équilibre agro-économique des fermes de sa région.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47856>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 2 pages (p. 58-59)

réf. 309-031



Produire et sélectionner ses semences de maïs : Retours d'expériences et étude de quelques modalités pour le paysan-sélectionneur

ESTINGOY Geoffroy / TRICHEUR Alexandre /
DUPUY Laura

Le maïs population fait partie des semences paysannes conservées par la Maison de la Semence Paysanne d'Agrobio Périgord. Un maïs population est reproductible, contrairement, par exemple, aux maïs hybrides F1. Si l'agriculteur exerce un choix sur les individus de maïs qu'il souhaite ressemer l'année suivante, alors il effectue une forme de sélection paysanne. Les critères de choix sont multiples et, en général, visent à améliorer les caractéristiques agronomiques de la semence (rendement, résistance, qualité du grain, etc.). En Dordogne, des essais en champs, en 2021 et 2022, visaient à améliorer la résistance du maïs population à la sécheresse. Pour cela, on cherche à diminuer la protandrie, c'est-à-dire l'intervalle de temps entre la floraison mâle et la floraison femelle du maïs, qui est un facteur limitant de rendement en cas de stress hydrique. Plusieurs méthodes de sélection sont testées, dont la castration des fleurs mâles précoces et des fleurs femelles tardives. Les grains produits ont été ressemés en 2022 et les maïs obtenus ont été comparés à des cas témoins. Les résultats ne sont, pour l'instant, pas très probants et nécessitent plusieurs saisons pour être solidifiés. A noter que l'objectif n'est pas à créer une variété de maïs unique, mais de développer un protocole de sélection pour que chaque agriculteur puisse ensuite sélectionner lui-même un maïs population adapté à son système.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

PROFILBIO N ° 20, 01/11/2023, 3 pages (p. 15-17)

réf. 309-039

Projet POSCIF : Place de l'élevage ovin en Île-de-France

VERRET Valentin / BENOISTE Marine

Pour contrecarrer la disparition progressive de la polyculture-élevage en zones céréalières, le projet POSCIF, pour Pâturage Ovin en Système Céréalié en Île-de-France, a étudié la faisabilité de faire pâturer des parcelles d'exploitations céréalières par des troupeaux ovins itinérants. Ainsi, de 2018 à 2021, 23 parcelles de couverts végétaux en interculture d'hiver et 14 parcelles de céréales d'hiver ont été pâturées. Les principaux résultats sont présentés : impacts agronomiques, environnementaux, zootechniques, sur le travail et sur le bien-être animal. L'apport de matière organique fraîche par les brebis a permis une légère augmentation des rendements des cultures qui ont suivi les couverts (meilleure disponibilité de l'azote). Pour les céréales pâturées, les rendements ont aussi pu être majorés à condition de pâturer avant la fin du tallage et la montée de l'épi. Les brebis, quant à elles, ont pu couvrir leurs besoins tout en maintenant, voire en améliorant, leur état corporel.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 105,
01/07/2023, 2 pages (p. 4-5)

réf. 309-004

Couvert végétal, l'allié du porte-monnaie

CUZACQ Henry

Début 2023, plusieurs agriculteurs des Landes ont mobilisé la méthode MERCI (Méthode d'Estimation des Restitutions par les Cultures Intermédiaire) afin d'évaluer les bénéfices des couverts végétaux qu'ils avaient implantés. Il s'agissait d'associations de légumineuses, graminées et crucifères (radis fourrager). Avec des rendements moyens de 5,2 tMS/ha (s'échelonnant de 3,6 à 8,2), les restitutions en potasse et en azote, pour les cultures suivantes, sont importantes (respectivement 196 et 81 unités assimilables par hectare). Elles sont également intéressantes en magnésium, en soufre ou encore en phosphore. Ainsi, des économies sont possibles sur la fertilisation des cultures, sans compter les bénéfices environnementaux de ces cultures intermédiaires : séquestration de carbone, stimulation de la vie microbienne du sol, meilleur stockage hydrique, etc.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 105,
01/07/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 309-005



Conjoncture céréales : Céréales biologiques - Bilans prévisionnels 2023/2024

FRANCEAGRIMER - DIRECTION MARCHÉS,
ÉTUDES ET PROSPECTIVE

Ce document présente les bilans prévisionnels pour 2023/2024, en agriculture biologique, pour le blé tendre, les orges, le triticale, le maïs et un bilan 4 céréales. Les chiffres sont estimés à partir de la base de données de FranceAgriMer. Pour chaque production, un tableau fournit les ressources qui devraient être disponibles pour le marché (stock, collecte, importations), les utilisations prévues (meunerie pour le blé, FAB, semences, exportations...) et le stock final au 30 juin.

<https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/NEWSLETTER%20BIO%20-%20FEV%202024/BILAN%20PREV%20CEREALES%20202324.pdf>

2024, 3 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 309-079

Conjoncture oléoprotéagineux : Oléoprotéagineux biologiques - Bilans prévisionnels 2023/2024

FRANCEAGRIMER - DIRECTION MARCHÉS,
ÉTUDES ET PROSPECTIVE

Ce document présente les bilans prévisionnels pour 2023/2024, pour la féverole bio et le pois bio. Les chiffres sont estimés à partir de la base de données de FranceAgriMer. Pour chaque production, un tableau fournit les ressources qui devraient être disponibles pour le marché (stock, collecte, importations), les utilisations prévues (FAB, semences, exportations...) et le stock final au 30 juin.

<https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/NEWSLETTER%20BIO%20-%20FEV%202024/BILAN%20PREV%20PROTEA%20202324.pdf>

2024, 3 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 309-078

MARAÎCHAGE

Fertiliser les légumes : Le mulch d'herbe tient ses promesses

CAHU Christophe / STRACH Clara /
DESPREZ Mathilde / ET AL.

Le projet Fertibiosol expérimente l'usage de mulch d'herbe en maraîchage. Les expérimentations ont été menées, de 2017 à 2021, sur l'espace-test agricole Biopousses (Manche). Le mulch est composé d'herbe fraîche. Une épaisseur de 10 cm est déposée sur une culture de céleri-rave, à proximité d'un cas témoin. Le céleri avec mulch a présenté un rendement moyen supérieur 4 saisons sur 5, en particulier les années chaudes et sèches. Le mulch diminue la température, augmente l'humidité du sol, stimule le développement des microorganismes et limite le développement des adventices. De plus, le mulch limite le lessivage de l'azote et augmente le taux de matière organique du sol, pour un coût 4 fois plus faible qu'un amendement exogène équivalent. Cette pratique nécessite, en revanche, un certain temps de travail, pour la fauche et l'épandage, à une période chargée pour le maraîchage ; et elle peut aussi être coûteuse à l'investissement si on fait le choix de la mécanisation (ensileuse à herbe type Taarup). Pierrick Bouchaud (Manche) a mis en place un système de maraîchage « tout herbe » sur sa ferme de 6.5 ha. Il fauche sa prairie de 2.5 ha entre mai et juillet, pour étaler son mulch avant la plantation des courges et des choux. Selon lui, le temps de travail supplémentaire pour la fauche et l'épandage est largement compensé par le moindre désherbage et, surtout, par la diminution du besoin de fertilisation et d'irrigation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47851>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 3 pages (p. 40-42)

réf. 309-026



Implantation dans un couvert couché : Des résultats encourageants sur poireau et courge

COISNE Marion

Le projet Marco (Maraîchage sur couverts végétaux sans herbicides) étudie l'implantation de légumes sur couvert roulé. Il est porté par le Grab, l'ACPEL, la MAB16 et la Serail. Deux fermes, Légumes and Co (79) et Jardins de l'Osme (16), ont testé la méthode entre 2018 et 2022. Samuel Ménard (ACPEL) résume les résultats du projet. La technique est la suivante : un couvert issu d'un mélange de seigle, féverole et vesce (ou trèfle) est semé tôt, afin d'obtenir une biomasse suffisante pour couvrir efficacement la parcelle. Ensuite, le couvert est broyé et roulé, sans être coupé, afin de former un mulch. Enfin, la culture de rente est plantée, le semis n'étant pas possible actuellement avec cette technique. Les tests sur poireaux ont été positifs, mais variables sur les courges selon la variété choisie. Cette technique nécessite une adaptation du matériel agricole, que ce soit le rouleau, la planteuse, etc. Pour la gestion de l'enherbement, la désherbeuse Orbis, qui lacère les adventices sans toucher au paillage, a été testée. Au final, la méthode limite le travail du sol et le développement des adventices sans usage de plastique, mais demande encore à être optimisée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47852>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 4 pages (p. 43-46)

réf. 309-027

Micro-fermes maraîchères diversifiées en agriculture biologique : quelles performances, viabilité et durabilité

HERVOUET Cédric / DESCHAMP Nathalie /
MERCERON Nastasia

Le projet Casdar MMBIO (2019-2023), dont l'Itab est chef de file, étudie les micro-fermes biologiques en maraîchage diversifié, afin de consolider les références technico-économiques de ce système, qui représente un grand nombre d'installations bio en France. 60 fermes de 1 ha maximum et avec au moins 15 espèces cultivées ont été analysées. Une première analyse montre que ces systèmes sont très diversifiés, avec des surfaces allant de 4000 à 10 000 m², pour une surface cultivée par ETP de 2000 à 6000 m². Sur le plan économique, les chiffres d'affaires et les charges sont aussi très variables, respectivement entre 20 et 180k€/ha et entre 800 et 9000€/m², les revenus disponibles oscillant ainsi entre 0 et 30k€/an. Certaines grandes tendances se dessinent tout de même, notamment le besoin de main d'œuvre extérieure (bénévole ou salariée) et la vente directe ou en circuit court. Dans un second temps, 4 groupes de fermes ont été analysés, caractérisés par le revenu disponible, afin de proposer une ébauche de facteurs de réussite économique. Investir de manière progressive, avoir de l'ancienneté, cultiver une plus grande surface par ETP, travailler le sol plus souvent ou encore utiliser des plants et des produits de protection des cultures issus du commerce sont des pratiques plus souvent retrouvées chez les fermes avec un plus haut revenu. En perspective, les partenaires du projet continuent leurs réflexions pour considérer les micro-fermes au-delà d'une simple approche économique.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>
PROFILBIO N ° 20, 01/11/2023, 3 pages (p. 18-20)

réf. 309-040



Améliorer la fertilité du sol en maraîchage biologique : Bilan de 8 ans d'expérimentation de l'essai SEFerSOL

FRÈNE-BOGDANOK Maryna / LANGAR Elie

La gestion des adventices est l'un des principaux postes de charges pour les maraîchers biologiques. Si elle constitue un enjeu fort pour la réussite des cultures, elle va souvent de pair avec un travail du sol important, parfois trop, susceptible de pénaliser la santé et la fertilité du sol. Face à ce constat, les partenaires du projet SEFerSOL, financé dans le cadre du plan Ecophyto II, ont comparé plusieurs stratégies dans une expérimentation "système" : un système "Référence" reprenant les pratiques classiquement utilisées, un système "Engrais Verts Max" et un système "Conservation du sol". La ferme de l'EPLFPA de Rouffach-Wintzenheim ("Les Jardins du Pflixbourg") a servi de support à cette expérimentation, menée pendant huit ans sur cultures de plein champ. In fine, les deux systèmes innovants testés se sont avérés plus bénéfiques que le système "Référence" quant à leurs impacts sur la fertilité du sol, avec notamment des teneurs en matière organique plus élevées. Les taux de carbone organique et de minéralisation de carbone, ainsi que le rapport C/N ont aussi été décryptés. D'un point de vue économique, la modalité de référence a présenté la marge la plus élevée (39 151 €, contre 31 282 € pour le système Engrais verts et 35 030 € pour le système Conservation des sols).

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 66, 01/11/2023, 4 pages (p. 9-12)

réf. 309-010

Fertilisation en maraîchage bio : Trouver un compromis optimal

FURET Arnaud

En maraîchage biologique, les pratiques de fertilisation sont au cœur des itinéraires techniques. Deux grandes tendances sont visibles sur le terrain : - la pratique dite traditionnelle, ou bio intensive, dans laquelle la fertilisation est pilotée par des apports d'amendements et d'engrais organiques ; - la pratique plus émergente, nommée maraîchage sur sol vivant, axée sur la préservation des sols, dans laquelle le travail du sol est réduit, voire supprimé. Dans cette seconde voie, les maraîchers s'appuient sur l'activité biologique des sols pour en augmenter la fertilité : mulchs, engrais verts, implantation des cultures dans des couverts couchés ou broyés... Sur les fermes, certains concilient ces deux tendances, à l'image des essais menés, dans le Finistère, dans le cadre du programme Persyst (2019-2024), ou encore des exploitations de Mélanie Martin, dans les Landes, et des Jardins épicés, en Isère, dont les témoignages sont présentés dans cet article.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47911>
BIOFIL N ° 150, 01/11/2023, 3 pages (p. 44-46)

réf. 309-011



Technique Maraîchage : Stratégie et optimisation : Cultivez votre réussite avec l'analyse socio-technico-économique !

DROGOU Lucie

L'analyse socio-technico-économique permet de faire le bilan de son exploitation et de se donner des objectifs d'évolution adaptés. Elle peut intégrer des objectifs professionnels, mais aussi personnels. Elle se base principalement sur le compte de résultat, le bilan et le grand livre, et une analyse fine du temps de travail. En maraîchage diversifié avec commercialisation en circuits courts, le travail est divisé en 4 pôles : la production (semis, irrigation, désherbage, etc.) qui représente 40% du temps, la récolte, la logistique (lavage, stockage, etc.) et la vente (conditionnement, transport, vente, etc.). La vente est le pôle qui donne la programmation de la semaine, les 3 autres pôles devant être optimisés en fonction. La mise en commun d'analyses entre exploitations similaires permet de dessiner des repères. Au GAB d'Armor, un groupe de maraîchers bio met en commun ses analyses depuis 2014, desquelles sont extraits des indicateurs. Entre autres, il est conseillé de viser 20% minimum de surface abritée, de ne pas dépasser 2500 h/an de travail, de consacrer entre 10 et 15% du temps de travail à la vente. La maîtrise des charges est référencée suivant des ratios d'équilibre, et dépend du chiffre d'affaires (CA) ; pour un CA de 50 000 €, les approvisionnements représentent 20-25% des charges et les charges salariales 10-20% ; contre respectivement 15-20% et 40-50% pour un CA de 700 000 €. Quatre axes stratégiques sont cités pour le développement des fermes maraîchères : la stratégie de gamme (choix des produits vendus), la communication, l'organisation du travail, la maîtrise des charges.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47941>
 SYMBIOSE N ° 292, 01/09/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 309-058

Choix variétal : à base de popopopop ?

RENOU Maxime / BUÉ Manu

Le choix variétal des légumes est un enjeu majeur en maraîchage bio. Deux grandes catégories de variétés existent : populations et hybrides F1. Une variété population est issue d'une sélection massale, c'est-à-dire par reproduction des individus aux caractéristiques recherchées, sur plusieurs générations. Elle est reproductible, stable et reste évolutive. Une variété F1 est issue de l'hybridation de deux variétés pures (autofécondées sur plusieurs générations). Elle est très homogène, mais sa descendance n'aura pas du tout les mêmes caractéristiques, elle n'est donc pas reproductible. Les variétés populations sont choisies pour garantir une autonomie en semences et un patrimoine génétique fort ; les variétés F1 sont choisies pour leurs caractéristiques normalisées, notamment en termes de calibrage ou de résistance à certains pathogènes précis. Trois fermes témoignent de leur stratégie. Le GAEC de la Terre Ferme (44) utilise principalement des variétés population. Des rendements parfois moindres (taux de germination plus faible, étalement de la récolte, etc.) sont observés, mais avec l'avantage d'une autonomie semencière et de la possibilité de créer des variétés plus adaptées au système pédoclimatique et à l'identité culturelle de la ferme. Le GAEC Le Jardin de mon père (44) a mis en place sa propre pépinière de plants, mais continue d'utiliser des F1. A la Ferme du Soleil (44), la gamme variétale est composée à la fois d'hybrides et de populations. Les agriculteurs travaillent aussi l'usage de greffes pour les tomates, par exemple.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 3 pages (p. 3-5)
 réf. 309-115



Manque d'eau : comment prioriser ?

DEBOISSE Amandine / PARMÉ William

En cas de sécheresse, l'irrigation est un facteur de rendement en maraîchage, facteur de plus en plus important avec le changement climatique. Dans un premier temps, il est nécessaire de déterminer la sensibilité de chaque espèce cultivée, en fonction de son stade de culture. En général, le stade le plus sensible est celui du grossissement de l'organe à récolter (fruit, racine, tubercule, etc.). Ensuite, il faut déterminer la réserve utile de chaque parcelle, suivant la texture du sol (sable, limon, argile) et à l'aide d'observations sur le terrain (utilisation possible d'une gouge). Enfin, anticiper l'évapotranspiration potentielle (ETP) de ses cultures est possible grâce à des prévisions du climat local (température et vent). Reduc'eau (2018-2020) est un projet porté par le GRAB (groupe de recherche en agriculture biologique). Ce projet a permis de tester l'impact de restrictions hydriques sur des cultures greffées de tomates, aubergines et concombres sous abris. Les valeurs des sondes tensiométriques du système de goutte-à-goutte ont été augmentées de 20-40 cbar à 50-70 cbar à 30 cm. Les résultats montrent une diminution de 17 à 24% de l'irrigation, pour des pertes de rendements de 10 et 13% chez l'aubergine et la tomate et de 0% chez le concombre, avec des qualités de produits similaires (excepté le calibrage). Un tableau présente, pour plusieurs légumes, les besoins hydriques relatifs en fonction des stades de culture.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 2 pages (p. 8-9)
réf. 309-116

Microfermes maraîchères sarthoises : étude des trois premières années d'installation

JOUIN Frédéric / DEBOISSE Amandine /
PICHON Fanny / ET AL.

Le GAB 72 a enquêté auprès de 14 microfermes maraîchères sarthoises bio, afin d'obtenir des références, notamment sur les 3 premières années d'installation comprises entre 2018 et 2020. 93% des fermes ont été des créations et non des reprises, et 86% des chef.fes d'exploitation ne sont pas issu.es du monde agricole. Les fermes exploitent, en moyenne, 3 791m² la 1ère année, puis 4 688m² la 3ème année. Le nombre d'UTH moyen est situé entre 1 et 1,5. Le temps de travail hebdomadaire est, en moyenne, de 38 à 40 h en basse saison et de 54 à 56 h en saison pleine, dans les standards du maraîchage bio sarthois classique. De gros écarts de chiffres d'affaires sont observés, encore plus marqués la troisième année (de 4 584€ à 58 281€) ; ils dépendent notamment des investissements de base (immédiats ou progressifs) et des choix d'équilibrage vie privée/vie professionnelle. Les débouchés sont principalement constitués de la vente à la ferme (34% la 1ère année) et sur les marchés (38% la 1ère année) avec, en 3ème année, moins de vente sur les marchés (20%), pour un peu plus de commercialisation en paniers ou en AMAP (14 et 10%).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 2 pages
(p. 10-11)

réf. 309-117



Ravageurs émergents dans le Grand Ouest

DROGOU Lucie

L'acarien Tyrophagus et les punaises phytophages sont deux catégories de ravageurs émergents en maraîchage bio diversifié. L'acarien Tyrophagus Similis se retrouve surtout sur l'épinard, sous serre, en période hivernale. Il serait introduit par les apports de paille et de fumier, et se développerait plutôt dans les sols riches en humus, en conditions fraîches (8-12 °C) et humides. C'est un acarien blanchâtre de 0,3 à 0,4 mm de long. Il cause la mort des bourgeons apicaux, ainsi qu'une déformation et des nécroses sur les feuilles en développement. En prévention, un assèchement des serres et un travail superficiel du sol peuvent limiter son développement. Sur les zones ayant été infestées, un allongement de la rotation et un arrêt des apports de fumure sont conseillés. En curatif, l'utilisation de substances répulsives (ail, piment) ou asséchantes (terre de diatomée, soufre) et les lâchers d'acariens prédateurs auxiliaires ne sont pas concluants, pour l'instant. Des essais pour déterminer des moyens de lutte efficaces sont en cours. Concernant les punaises phytophages, celles-ci regroupent différentes espèces de punaises (Lygus, Nezara, etc.), qui s'attaquent, en particulier, aux cultures estivales. Leur température de développement optimale est de 25-30 °C. Elles causent des nécroses sur les feuilles et les bourgeons, une chute des fleurs et des piqûres sur les fruits. L'utilisation de filets en ouverture de serre et sur les cultures sensibles est efficace. D'autres moyens préventifs sont la gestion de plantes hôtes attractives (vesce et phacélie), l'usage de pièges à phéromones ou la lutte avec des parasitoïdes (Peristenus, Trissolcus) qui s'attaquent aux œufs des punaises. En curatif, l'écrasement manuel des œufs (ponte groupée caractéristique sous les feuilles) est l'action la plus efficace. Les autres possibilités sont l'usage d'auxiliaires prédateurs (mirides et anthocorides), de soufre et, en dernier recours, de produits homologués.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 3 pages (p. 12-14)

réf. 309-118

Gestion des excédents de production : une valorisation est-elle possible ?

BARILLET Victoire

La transformation des légumes permet de diversifier les débouchés en maraîchage et de valoriser les légumes invendus, qu'ils soient trop gros ou abîmés. La conserverie artisanale de l'ESAT Alter Ego (56) produit jusqu'à 500 conserves par jour, entre autres des sauces tomates, ratatouilles et soupes. A titre d'exemple, 400 pots de 212 ml de sauce tomate utilisent 370 kg de tomates, pour un coût de 1,45€/pot, soit 580€ de prix de revient au total. Vendus à 3€ le pot, soit une recette de 1200€ au total, la marge brute obtenue serait de 620€. A noter que, pour une même quantité de tomates fournie, le nombre de pots obtenus dépend de la qualité des tomates et de leur jutosité. La ferme des Pot's potes (35) produit, en prestation (ou location), des sauces tomates et des tartinades (type caviar d'aubergine). Le prix du pot de 370 ml est de 1.65€ HT. Les deux transformateurs exigent des légumes avec un minimum de qualité, en particulier l'absence de mois. Le facteur limitant de cette valorisation des surplus en période estivale est la disponibilité des conserveries, avec des plannings très restreints en été, parfois réservés plusieurs semaines à l'avance. Il faut donc anticiper pour avoir plusieurs solutions de transformation, avec le soutien des GAB ou de structures dédiées comme l'Agence unique avec la marque « duRAB ! », qui met en lien les maraîchers et les ateliers de transformation, en Bretagne et dans les départements voisins. Pour finir, d'autres solutions peuvent valoriser les invendus : le don alimentaire (via l'association Solaal, par exemple) ou le séchage des légumes, comme, par exemple, à la Ferme des 2 rivières (33).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 2 pages (p. 15-16)

réf. 309-119



Maîtrise des pratiques ou comment transmettre le savoir-faire paysan ?

GRANDGUILLLOT Julien

« Maîtrise des pratiques » est un dispositif de tuteurage des nouveaux installés agricoles par des personnes plus expérimentées, principalement en maraîchage. Il est animé par certains GAB, et la FNAB souhaite le généraliser à toute la France. Les candidat.es doivent être installé.es ou en espace-test depuis moins de 2 ans, adhérer au GAB et avoir un projet bien défini, appuyé par une formation ou une expérience agricole probante. Les tuteurs et tutrices ont minimum 5 ans d'expérience, acceptent de mettre à disposition leur comptabilité et doivent maîtriser la mécanisation. Les deux exploitant.es signent une convention personnalisée, qui définit les besoins pédagogiques de l'accompagné.e et les disponibilités du tuteur.ice. Le tuteur.ice sera alors amené.e à visiter la ferme accompagnée, et proposera ses conseils et ses analyses ; un bon sens de la pédagogie est donc nécessaire. Des possibilités de financement existent. La région Nouvelle-Aquitaine finance, par exemple, sur fonds FEADER, l'animation du dispositif au MAB16 et à Agrobio Périgord et indemnise les tuteur.ices à hauteur de 28€/h ; de leur côté, les accompagné.es doivent verser 10% supplémentaires à leur tuteur.ice.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 309-121

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Index Acta 2024 : Protection des cultures

GUIOT Lisandra / PRINGARD Nathalie

Pour son Index 2024, l'ACTA propose une édition spéciale qui regroupe les données des deux livres de référence (Index Biocontrôle et Index Phytosanitaire). Au sommaire : - La protection des cultures (définitions, grands principes) ; - Les outils à connaître (outils du plan Écophyto, centres de ressources, outils d'aide à la décision, ouvrages de référence) ; - Les substances actives (macro-organismes, substances de base, biocides à usage agricole, substances phytopharmaceutiques) ; - La réglementation (historique, réglementations européennes, mise en marché, conseil et distribution, utilisation des produits, focus biocontrôle, protection de l'environnement et de la santé humaine) ; - Une liste de contacts et d'adresses utiles (acteurs institutionnels, structures de conseil et d'expérimentation, firmes phytosanitaires...). Certains des produits proposés en lutte biologique, bio-contrôle, etc. sont utilisables en AB.

2024, 312 p., éd. ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES

réf. 309-087



SOL

Labioratoire : Prairies et champignons, de précieux alliés travaillant dans l'ombre

RINGARD Aurélie

Les champignons mycorhiziens ont un rôle essentiel dans la nutrition racinaire des plantes. Marc-André Selosse, professeur du Museum d'Histoire Naturelle, réaffirme l'importance de cette symbiose souterraine en s'appuyant sur le cas des prairies et des graminées. Entre autres, les mycorhizes ont un rôle protecteur des racines face aux agresseurs et on estime que 70% du phosphore fixé par les plantes transite par les mycorhizes. Pour favoriser un réseau mycorhizien performant, il faudrait limiter le travail du sol (labours profonds ou répétés à proscrire), favoriser une fertilisation organique et éviter toutes formes de pesticides. Les prairies bio réunissent ainsi des conditions idéales au développement mycorhizien.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47848>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 113, 01/12/2023, 2 pages (p. 34-35)
réf. 309-033

VITICULTURE

Viticulture : Semences et engrais verts : De l'idée à la mise en pratique

POMPIER Marion / BALLOUHEY François / FLORES-NAGANT Stéphanie / ET AL.

Dans certaines fermes viticoles, les semences d'engrais verts d'inter-rangs sont produites sur place, dans une logique d'autonomie et d'économie financière. N'importe quelle semence libre de droit peut être ressemée. Pour les semences protégées par un C.O.V., seules certaines espèces peuvent être ressemées, contre rémunération à l'obteneur. Parmi ces espèces, on retrouve plusieurs légumineuses et céréales utilisables en engrais verts. L'EARL des Vignobles Merillier (24) possède 71 ha de vignes et 41 ha de cultures en bio. Sur une petite surface, elle produit des céréales et de la féverole pour en récolter les graines. En automne, deux passages de cover-crop et un amendement à la fiente de poule précèdent le semis ; la récolte en juillet est effectuée par un prestataire ; une partie des graines est revendue à d'autres vignobles. L'itinéraire technique et les coûts associés sont détaillés dans le dossier. Deux autres viticulteurs bio, non céréaliers, présentent leur système d'autoproduction de semences d'engrais verts. Le Château La Verrière (33) utilise 6 ha pour l'avoine et la féverole. Il économise 21,01 €/ha en évitant d'acheter des semences pour ses 80 ha de vignes. Le Château Moulin Caresse (24) cultive de la féverole sur 2,5 ha issus de l'arrachage de vignes non rentables. Il économise 21,78 €/ha sur ses 38,5 ha de vignes. Pour finir, Vincent Vesselle, céréalier et viticulteur en bio au Château la Rayre (24), témoigne de son expérience et donne plusieurs recommandations à destination des viticulteurs néophytes en grandes cultures.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>
PROFILBIO N ° 20, 01/11/2023, 6 pages (p. 9-14)

réf. 309-038



MARCHÉ

FILIÈRE

Vendre ses légumes au MIN de Nantes : comment cela fonctionne-t-il ?

ROUILLER Béryl

Le marché d'intérêt national (MIN) de Nantes est situé, depuis 2019, à Rezé. Environ 150 entreprises y sont présentes, dont 1/3 de grossistes, 1/3 de commerçants ambulants et 1/3 de producteurs, pour tout type de production et, en premier lieu, des fruits et légumes. Les producteurs peuvent soit vendre à des grossistes (dont certains sont bio), soit louer un emplacement sur le carreau des producteurs, moyennant 900 à 1000 € à l'année. Les ventes se déroulent généralement dès 4h30 du matin. Si le débouché est intéressant, avec environ 4500 acheteurs par an, il implique, en contrepartie, une concurrence et une exigence de qualité importante.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 33, 01/07/2023, 1 page (p. 17)
réf. 309-120

Nos partenaires – A découvrir

BIOFIL

Actisol fabrique le Stell'Air Vigne, un matériel aratoire pour le travail du sol et le semis des couverts. Conçu pour être polyvalent, il peut semer aussi bien du colza que de l'avoine et est rétractable pour travailler des largeurs de rangs variables (2,5 ou 3m). Toopi Organics (33) produit le Biofab, un biostimulant microbien qui favorise le développement racinaire et mycorhizien. Il est fabriqué à partir d'urine fermentée. Coserwa fabrique un chariot pulvérisateur compact et polyvalent, avec un réservoir de 220 à 660 L, tractable ou à usage manuel. Degrav'Agri fournit un paillage papier biodégradable, l'Opti'mulch. Il est perméable à l'eau, à l'air et aux nutriments, tout en jouant un rôle tampon hydrique et thermique. Eco-Dyn est un fabricant de matériel agricole pour la biodynamie, qui propose un service de révision de son matériel, avec extension de garantie. Einböck propose des bineuses (Chopstar-Twin et Chopstar-Verso) pour les stades précoces des cultures, avec un système de réglage rapide. K.U.L.T.aiLaser est un système de désherbage au laser, pour les cultures sensibles et semées étroitement, comme les carottes. Lhoist produit le BNA Dry, un agent protecteur utilisable en arboriculture et vignes bio. Sous forme de poudre, il est à remettre soi-même en suspension. IC-Weeder est une bineuse automatique, construite par Lemken. Un système de caméras embarquées couplées à une IA permet un binage jusqu'à 2 cm du plant. Maine Agrotec est spécialisé dans l'aménagement de laboratoires de transformation et de locaux alimentaires, proposant des solutions rapides, économiques et démontables. MME a développé une récolteuse de plantes aromatiques adaptée aux petites exploitations, poussée manuellement et équipée de deux lames électriques. Partner & Co est spécialisé dans le négoce de farines, de flocons et de céréales bio, entre la France et l'Allemagne.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47858>

BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 1 page (p. 69-71)

réf. 309-035



Lauréats et nominés (1) du concours Sival Innovation 2024

BIOFIL

Les lauréats et nominés du concours Sival Innovation 2024, dont les produits sont intéressants pour la bio, sont présentés. Variétés nouvelles, contrôle des adventices, protection des végétaux, matériel agricole, irrigation... sont au programme. Tonik est une variété de pomme rouge, développée par Dalival SAS. Gradictive est une pomme développée par Gradilis, spécifiquement pour la bio. HREZ est une collection de variétés de tomates résistantes au ToBRFV, développée par Enza Zaden. Gautier Semences produit la gamme Frutastic, des courgettes hautement parthénocarpiques. Cartesio est un chou romanesco de couleur blanche, développé par Syngenta. De Ruitter propose Ferreira, une tomate avec résistance intermédiaire au ToBRFV et à l'oïdium. EF Polymer est un polymère biodégradable produit à partir de déchets biologiques, qui, en poudre ou en granules, améliore la capacité de rétention de l'eau et la fertilité du sol. PraliGel Flo est un gel organique contenant deux biostimulants, utilisé sur les racines lors des plantations en racine nue. Agrobio France produit Powerfood 3.0, un aliment destiné aux auxiliaires de culture prédateurs en maraîchage. Actibosca est un biostimulant des plantes ligneuses, développé par Biodevas, à base d'extraits de plantes. Adama propose Charge, une solution à base de chitine de crevette, contre l'oïdium et le mildiou. Les Dispensing balls d'Agrobio France protègent les parasitoïdes auxiliaires des aléas climatiques lors de leur lâcher. Formulé par Bejo, B-Mox est un produit d'amélioration des semences d'oignons, qui stimule leur croissance précoce. Ama est un enjambeur électrique polyvalent et modulable, construit par Elatec et adapté au maraîchage. Le Smart Cultivator Stout est une bineuse automatique avec caméra et IA permettant un désherbage précis. Terrateck propose Ezy-Plant, une planteuse automotrice compacte pour les petites fermes maraîchères. GrowSphere est un système de suivi et de gestion automatique de l'irrigation. Boisselet construit Evolt, un intercep électrique utilisable avec des outils de désherbage et de travail du sol. Acolyte III est un châssis tracté enjambeur, conçu pour être facile d'utilisation. Treffler propose une bineuse à parallélogramme. Viroc de Chabas est un tracteur et porte-outil étroit, adapté aux pentes. Infaco a développé une attacheuse ergonomique et polyvalente, la AT1000.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47859>
BIOFIL N° 151, 01/01/2024, 5 pages (p. 76-80)

réf. 309-036

Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Février 2024

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette Note, publiée en février 2024, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. En France, en 2023, la collecte de lait de vache bio a reculé de 4,5 % par rapport à 2022 ; les ventes de lait liquide bio en GMS ont reculé de 11,1 % en volume, mais ont progressé de 1,5 % en valeur. Les ventes d'œufs bio en GMS ont reculé de 5,7 % en volume et ont progressé de 5,8 % en valeur. Du côté des fruits et légumes frais bio, les achats par les ménages ont reculé de 9 % en volume et de 7 % en valeur, par rapport à 2022. À l'échelle mondiale, en 2022, le nombre de fermes bio a progressé de 25,6 % par rapport à 2021, et les surfaces cultivées en bio de 26,6 %.

2024, 70 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 309-101

Avec Cultiv, les légumes s'imposent au rayon cosmétique

NICOLAS Marie

Cultiv est une marque de cosmétiques et de compléments alimentaires bio, issue du groupe InVivo. La gamme utilise des principes actifs provenant de légumes bio. Par exemple, la bêtanine de la betterave préserve la peau du dessèchement, l'épinard a un effet anti-oxydant, l'inuline de la chicorée hydrate la peau, le SOD du melon est un puissant anti-oxydant. Aujourd'hui, une dizaine de fermes fournissent les 2,5 tonnes de légumes nécessaires, collectés en coopératives, puis transformés par des acteurs français. Des essais sont en cours pour utiliser d'autres cultures, notamment des céréales bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47907>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 298, 01/05/2023, 1 page (p. 19)
réf. 309-050



Étude sur les filières blé tendre bio en UE et dans les principaux pays tiers

ECOZEPT / AND INTERNATIONAL

Ce rapport compile les résultats d'une étude, menée par Ecozept et par AND International pour le compte de l'Agence BIO, et visant à caractériser les filières de blé tendre biologique au sein de l'Union européenne et dans les principaux pays tiers. Cette étude a permis de : - Recenser les surfaces cultivées et les volumes produits depuis 2017 et établir une prospective pour les prochaines campagnes (2023-2027) ; - Recenser les prix, depuis 2017, dans les différents pays étudiés ; - Analyser les échanges de grains et de farines au sein de l'UE et avec les principaux pays tiers ; - Caractériser les marchés pour le blé tendre bio au stade grain (brut et transformé), analyser son utilisation et réaliser une projection pour les 5 prochaines années (2023 à 2027) ; - Analyser la dépendance de l'UE aux importations de blé tendre bio en provenance des pays tiers et l'influence de la guerre en Ukraine sur les approvisionnements actuels et futurs ; - Exposer l'environnement politique et réglementaire, ainsi que le soutien apporté au secteur bio dans les différents pays étudiés ; - Établir un carnet d'adresses d'experts du secteur blé tendre bio pour les pays étudiés (hors France).

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/03/Ble-bio-rapport_final_VF.pdf

2023, 322 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 309-106

Restauration collective : De la ferme à la table : La restauration collective, un terreau fertile ?

FOLLIN Emmanuelle

La restauration collective est un débouché qui pourrait être favorable à la bio, grâce à la loi EGAlim qui impose 20 % de produits bio. La Source est un magasin de producteur.ices (56), qui s'est tourné vers l'approvisionnement de deux centres de vacances, en réponse à une période de diminution des ventes, en 2022. Cet approvisionnement concerne principalement les fruits, les légumes et les produits laitiers, et nécessite un minimum de livraisons pour être rentable. Aujourd'hui, La Source est sollicitée par d'autres restaurants collectifs, et hésite à agrandir ses locaux pour pouvoir répondre à cette demande. Cependant, elle estime que le coût de cette logistique (minimum deux logisticiens) devrait être financé par des fonds publics pour garantir des prix raisonnables aux restaurants collectifs. Par ailleurs, la Plateforme Logistique Paysanne est en cours de mise en place autour de la communauté de communes de Questembert (56). Plusieurs agriculteur.ices bio s'organisent pour pallier la dissolution de l'association Manger Bio 56. Des moyens commerciaux (démarchage, réponse aux appels d'offre, etc.), administratifs et logistiques (stocks, livraisons, etc.) seront mis en commun, selon une gouvernance en construction qui impliquera les agriculteur.ices, mais aussi potentiellement les établissements (restauration collective, restaurants, etc.) et les consommateur.ices. Le projet est appuyé par le GAB56, pour assurer la formation des membres de la plateforme, et déposer des demandes de financements.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47940>
SYMBIOSE N ° 292, 01/09/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 309-057



Lettres info marchés – Mars 2024

FNAB

La FNAB propose une analyse du marché bio français, actualisée en mars 2024. L'inflation générale était de +4,9% en 2023, les prix des produits de grande consommation ont augmenté de 11,9%. On observe, cependant, un ralentissement de la hausse des prix de l'alimentaire, atteignant +3,4% en un an à la date de février 2024. Un état des lieux des magasins spécialisés bio est établi : hausse des prix bio de +4,7%, chiffres d'affaires globaux en légère hausse par rapport à 2022, équivalents à 2019, avec notamment une augmentation des ventes en volume depuis le deuxième semestre 2023 ; en revanche, 298 magasins ont fermé, contre 32 ouvertures. Biocoop représente 40,3% du chiffre d'affaires des magasins spécialisés en France, devant Naturalia et La Vie Claire ; ces trois enseignes observent un fort dynamisme du rayon fruit et légumes et du vrac. En grande distribution, les ventes de produits bio ont baissé de -12,6% en volume en 2023, pour une baisse en valeur de -3,1%, avec une hausse des prix du bio de +12,1%. Le document analyse, ensuite, plusieurs filières bio (lait de vache, de chèvre et de brebis, grandes cultures, fruits et légumes, viande, volaille de chair, oeufs). Certains résultats du Baromètre consommateur de l'Agence BIO sont présentés, sur la base d'une enquête auprès de 4000 consommateurs. Globalement, il y a une baisse d'intérêt pour les valeurs environnementales et sanitaires, en faveur de plus de praticité et de plaisir. La bonne compréhension des labels, dont le bio, est en baisse.

https://territoiresbio.fr/wp-content/uploads/2024/04/Lettre-info-marches_mars-2024-1.pdf

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N ° Mars 2024, 01/03/2024, 10 pages (p. 1-10)

réf. 309-076

Lait de vache : Collecte laitière : Peu de signaux positifs pour le marché du lait bio début 2024 après une année 2023 difficile

INSTITUT DE L'ELEVAGE

Au sein de son dossier économique sur le marché des produits issus de l'élevage des ruminants, l'Idel propose une analyse du marché du lait de vache bio en 2023 et des perspectives pour 2024. La collecte de lait bio français, en 2023, représentait 1,23 milliard de litres de lait, soit une diminution de 4,5% par rapport à 2022. En revanche, le prix moyen du lait bio s'est établi à 491 €/1000 l, soit +24 € par rapport à 2022. La consommation des ménages a continué de diminuer, avec une baisse de -10 à -18% pour les produits laitiers bio par rapport à 2022 en magasins généralistes, malgré un écart de prix avec le conventionnel qui se réduit. La consommation a moins baissé en magasins spécialisés (-7% en volume) et a même augmenté en vente directe : +8%, par rapport à 2022.

<https://www.tendances-lait-viande.fr/wp-content/uploads/2024/02/Tendances-Lait-Viande-Les-marches-des-produits-de-lelevage-de-ruminants-Numero-358.pdf>

TENDANCES LAIT VIANDE N ° 358, 23/02/2024, 2 pages (p. 27-28)

réf. 309-075



SANTÉ

La santé-environnement dans les travaux de l'Igas : Rapport de capitalisation (2013-2022)

BENSADON Anne-Carole / BUGUET-DEGLETAGNE Béatrice / FOURCADE Maryse / ET AL.

Face aux enjeux sanitaires et sociétaux liés à la santé environnementale, l'Inspection générale des affaires sociales a souhaité tirer les enseignements de près d'une trentaine de rapports qu'elle a réalisés, seule ou avec d'autres inspections générales, entre 2013 et 2022. Un des objectifs majeurs de la politique de santé-environnement consiste à réduire l'exposition des populations : à des agents pathogènes responsables de maladies infectieuses ; à des substances toxiques (ex : pesticides, amiante...) et à des risques physiques. L'exposition aux pesticides constitue notamment un risque de développement de cancers, de maladies neurologiques et de troubles de la reproduction. Le coût d'élimination des pesticides dans l'eau en vue de produire de l'eau potable est estimé entre 440 000 euros et 1,48 million d'euros par jour. Au sommaire de ce document : 1 - Les enjeux sanitaires et économiques ; 2 - La politique de santé-environnement ; 3 - Les acteurs et la gouvernance de la santé-environnement ; 4 - L'analyse des risques et la surveillance en santé-environnement ; 5 - La gestion des données en santé-environnement ; 6 - L'évaluation et la gestion des risques liés aux produits chimiques ; 7 - L'information du public et la démocratie sanitaire ; 8 - L'exercice des missions de santé-environnement par les ARS ; 9 - La santé-environnement dans les Outre-Mer.

<https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2022-070r.pdf>

2023, 192 p., éd. INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS)

réf. 309-065

Pesticides PFAS : Révélation – Novembre 2023

GÉNÉRATIONS FUTURES / PESTICIDE ACTION NETWORK

Les ONG Générations Futures et Pesticide Action Network Europe révèlent, dans ce rapport commun, la situation, jusqu'ici largement ignorée, d'une catégorie de substances actives de pesticides particulièrement préoccupantes : les pesticides qui appartiennent à la famille chimique des PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées), produits aussi appelés « polluants éternels ». Actuellement, 12 % (37) des substances actives, dont l'utilisation dans les pesticides est autorisée en Europe, sont des PFAS. Les auteurs estiment que l'Europe donne son accord pour que ces substances soient pulvérisées sur les champs agricoles de l'UE, contaminant ainsi notre alimentation, notre eau et l'environnement, tandis que l'industrie des pesticides encaisse les bénéfices. Le rapport révèle que l'évaluation actuelle des pesticides ne tient pas compte de la présence de PFAS dans les produits, en raison de lacunes dans la mise en œuvre du règlement européen. Les auteurs concluent que, à l'heure où les régulateurs de l'UE ont promis à leurs citoyens, dans le cadre du Green Deal européen, de réduire considérablement la dépendance aux pesticides, une action urgente n'est pas un choix, mais une nécessité. Pour finir, PAN Europe et Générations Futures demandent l'interdiction immédiate de tous les pesticides PFAS.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/11/pesticides-pfas-finale.pdf>

2023, 35 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES / PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE

réf. 309-067



Sauvons notre alimentation : À table, citoyens !

REMESY Christian

L'humanité fait face à un défi crucial, aussi grave que le réchauffement climatique : la dégradation silencieuse de notre alimentation. Alors que l'espérance de vie en bonne santé recule pour la première fois en France et ailleurs, ce livre révèle la réalité de la malnutrition moderne, marquée par l'omniprésence des produits transformés, mal adaptés aux besoins nutritionnels. Il montre comment la volonté de produire et de transformer sans limites des denrées agricoles à des fins économiques a conduit à une exploitation effrénée de l'environnement et à un dévoiement de la nutrition humaine. Pour rétablir le lien entre la terre, la table et notre santé, Christian Rémésy propose des solutions concrètes : sanctuariser les surfaces agricoles destinées à la vente directe, taxer les produits ultra-transformés, diviser par deux notre consommation de produits animaux, valoriser les aliments bruts... Manger nous engage et c'est par nos choix alimentaires que nous parviendrons à donner les moyens de vivre aux paysans qui nous nourrissent, à reconnecter l'agriculture aux besoins humains et à ceux de notre planète, à réorienter les pratiques de l'industrie agroalimentaire et, in fine, à réduire nos dépenses de santé.

2024, 190 p., éd. THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

réf. 309-086

Résidus de pesticides PFAS dans les fruits et légumes en Europe : Focus sur la France – Février 2024

ECOCITY / ECOLOGISTAS EN ACCION / AMIS DE LA TERRE (LES) / ET AL.

En novembre 2023, Générations Futures et Pesticide Action Network Europe révélèrent, dans un rapport commun, la situation d'une catégorie de matières actives de pesticides particulièrement préoccupantes : les PFAS (substances perfluorées et polyfluorées). En 2024, les deux ONG ont publié, avec 6 autres ONG européennes, un nouveau rapport sur les résidus de ces pesticides PFAS dans les fruits et légumes consommés en Europe. Ce document fournit les résultats détaillés pour l'Europe, puis pour la France. Il donne un aperçu de l'ampleur de la contamination des fruits et légumes par les PFAS, en 2021, et indique, notamment : - quels fruits et légumes ont été les plus contaminés par les PFAS ; - les pays d'origine des produits importés en France les plus contaminés ; - les 10 pesticides PFAS les plus détectés dans les fruits et légumes en 2021.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/02/residus-de-pesticides-pfas.pdf>
2024, 25 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES / PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE

réf. 309-091

STATISTIQUES

Insee Références : Edition 2024 : Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires

BABI Imran / DUGUÉ Agnès / ÉVRARD Anne / ET AL.

Ce panorama de l'agriculture en France aborde 4 thématiques : Économie du secteur agricole et agroalimentaire ; Transformations du monde agricole ; Évolution de la consommation alimentaire ; Enjeux environnementaux. Deux chapitres sont spécifiquement consacrés à l'agriculture bio : "Les exploitations agricoles biologiques : des structures plus petites et économiquement plus performantes à taille donnée" ; "Achats de produits issus de l'agriculture biologique par les ménages français".

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7728903/AGRI24.pdf>
2024, 143 p., éd. INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques

réf. 309-096



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-
ENVIRONNEMENTNouvelle-Aquitaine : Les maraîchers bio
font entendre leur voix sur l'eau

BARGAIN Véronique

En 2023, à l'occasion de la rencontre technique maraîchage bio de l'Acpel, dans les Deux-Sèvres, des maraîchers bio ont alerté sur les problèmes d'accès à l'eau. En effet, les maraîchers de la région ont subi, les 3 années précédentes, des restrictions d'eau, sept mois par an. En 2022, la perte de rendement pour les maraîchers s'élevait, en moyenne, à 52 %. Les maraîchers bio déplorent également une mauvaise répartition de l'eau : forte réduction des autorisations de prélèvements ; accaparement de l'eau (retenues d'eau en bassines) par les cultivateurs de maïs destiné à l'exportation...

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 437, 01/04/2023, 1 page (p. 16)

réf. 309-110

Laboratoire : Il paraît que la prairie
réfléchit ?

MISCHLER Pierre

L'albédo (ou effet albédo) est la capacité d'un objet à réfléchir la lumière (énergie radiative) du Soleil. Sa valeur est comprise entre 0 et 1, sans unité. Un objet très foncé aura un albédo proche de 0, un objet très clair sera proche de 1. Or, la lumière non réfléchie est absorbée et transformée en chaleur. Ce qui signifie que les objets foncés, à faible albédo, participent à réchauffer l'atmosphère, tandis que les objets clairs à albédo élevé, ont un effet en comparaison « refroidissant ». Favoriser l'effet d'albédo est donc un levier d'atténuation du réchauffement climatique. Pierre Mischler, de l'Institut de l'Élevage, analyse les albédos de plusieurs cultures ; un sol nu est entre 0,05 et 0,15 ; une culture de rente entre 0,15 et 0,20 ; une prairie est entre 0,20 et 0,27. Le projet Casdar Albédo-prairies a pu confirmer ces résultats, grâce à la mesure d'albédo sur 6 fermes, bio et conventionnelles, en herbe. En convertissant l'effet albédo des prairies en équivalent carbone (correspondant à l'énergie renvoyée dans l'espace et à la diminution de l'effet de serre), les fermes ont économisé entre 700 et 800 kg CO₂/ha/an grâce à l'albédo, en comparaison d'une ferme de cultures. Ces valeurs d'albédo sont à ajouter à la capacité de stockage de carbone dans le sol des prairies, qui est d'environ 1850kg/ha. Pour finir, Pierre Mischler recommande certaines pratiques pour maximiser l'albédo de l'élevage : privilégier des prairies qui durent à la place des cultures fourragères ; limiter le chargement moyen pour limiter le surpâturage ; couvrir le sol au maximum en intercultures. A noter que ces pratiques sont compatibles avec la recherche d'autonomie fourragère.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47934>
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 112, 01/09/2023, 3 pages (p. 41-43)
réf. 309-053



Permanent grasslands in Europe: Land use change and intensification decrease their multifunctionality

Prairies permanentes en Europe : Le changement d'affectation des sols et l'intensification diminuent leur multifonctionnalité (Anglais)

SCHILS René L.M. / BUFE Conny / RHYMER Caroline M. / ET AL.

Les prairies permanentes sont des surfaces agricoles qui rendent de nombreux services écosystémiques pour la biodiversité, la régulation du climat ou encore la qualité de l'eau. Toutefois, depuis plusieurs décennies maintenant, certaines pratiques mettent à mal ces qualités. Il s'agit principalement du changement d'affectation des sols - induisant une diminution des surfaces en prairies permanentes - et de l'intensification des pratiques sur ce type de prairies. Les auteurs de cet article ont mené une importante étude bibliographique, à l'échelle de l'Europe, sur les services rendus par ces prairies, à travers le passage au crible de 19 indicateurs. Outre les impacts de l'intensification et du changement d'affectation des sols, ils ont pu identifier des thématiques sur lesquelles les recherches sont encore peu nombreuses : comparaison entre prairies permanentes et prairies temporaires, effets des pratiques de gestion sur la fourniture de valeurs culturelles et sur la lutte contre l'érosion et les inondations, etc. Dans un contexte où la réduction de la consommation de viande, notamment de ruminants, apparaît nécessaire, il convient de ne pas négliger l'importance de ces surfaces peu productives, mais écologiquement nécessaires.

<https://doi.org/10.1016/j.agee.2022.107891>

AGRICULTURE, ECOSYSTEMS & ENVIRONMENT N ° Volume 330, 01/06/2022, 10 pages (p. 1-10)

réf. 309-013

The spatial distribution of agricultural emissions in the United States: The role of organic farming in mitigating climate change

La distribution spatiale des émissions agricoles aux États-Unis : Le rôle de l'agriculture biologique dans l'atténuation du changement climatique (Anglais)

SQUALLI Jay / ADAMKIEWICZ Gary

L'agriculture est connue pour contribuer fortement aux émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, les pratiques de l'agriculture biologique pourraient permettre de réduire cet impact. C'est ce qu'a pu montrer cette étude, réalisée à l'échelle des différents États des États-Unis d'Amérique. Entre ces différents États, les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole se sont révélées inégales. Les États où elles sont les plus fortes sont aussi ceux où l'agriculture biologique est la moins présente. À l'inverse, dans les États où les surfaces bio sont plus importantes, l'agriculture contribue moins fortement aux émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, les auteurs concluent qu'une réduction efficace des émissions de gaz à effet de serre doit probablement passer par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et d'initiatives adaptées à chaque contexte local, et que les États où l'agriculture biologique est la plus développée, et dans lesquels les émissions sont moindres, peuvent servir d'exemples au développement de pratiques écologiquement plus vertueuses.

<https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2023.137678>

JOURNAL OF CLEANER PRODUCTION N ° Volume 414, 15/08/2023, 10 pages (p. 1-10)

réf. 309-014



Plus agroécologique, plus résilient et plus rentable

BARGAIN Véronique

La Ferme expérimentale de Lusignan, dans la Vienne, dans le cadre de son projet Oasys, a mis en place et a évalué un système d'élevage bovins laitiers non-irrigué, basé sur la maximisation des fourrages et, en particulier, du pâturage. Son objectif : viser la résilience et la rentabilité dans un contexte de changement climatique. Ainsi, trois rotations différentes, d'une durée de sept à huit ans chacune, ont été mises en place selon leur aptitude au pâturage (facilement pâturable, difficilement pâturable, non pâturable). Aux côtés de prairies multi-espèces (diversité d'espèces et de variétés), différentes cultures annuelles d'été ou d'hiver, pures ou en mélange, pâturées ou récoltées, ont été implantées. Des arbres fourragers complètent les ressources disponibles. Le troupeau laitier est mené en croisement trois voies et selon deux périodes de vêlages calées sur la disponibilité des ressources fourragères. Une première analyse technico-économique, réalisée sur les résultats 2020, comparés à ceux du groupe Inosys "pâturage significatif" de Nouvelle-Aquitaine, a permis de démontrer la pertinence d'un tel système.

REUSSIR LAIT N ° 380, 01/06/2023, 3 pages (p. 34-36)

réf. 309-020

AGRICULTURE DURABLE

La transmission des savoir-faire dans les fermes herbagères

CNUdde Corentin

La transmission des exploitations est un enjeu fort pour l'agriculture française : en Bretagne, en 2020, plus d'un tiers des agriculteurs avaient plus de 55 ans. Dans le cadre d'un stage co-encadré par le Civism IT 35 et l'Adage 35, Corentin Cnudde s'est penché sur les questions liées à la transmission des savoir-faire agroécologiques entre cédants et repreneurs, en s'appuyant sur la réalisation d'entretiens sur huit fermes biologiques en systèmes herbagers pâturants. Les principales conclusions de cette étude montrent que, si une bonne relation entre cédant et repreneur est précieuse pour la transmission des savoir-faire, celle-ci repose la plupart du temps sur un équilibre fragile entre les savoirs et les objectifs de chacun. Par ailleurs, elle ne doit pas occulter les autres sources d'apprentissage et le projet propre au repreneur, qui a reçu et reçoit souvent encore une diversité de savoirs venus d'ailleurs. Ainsi, ces transmissions doivent se penser à l'échelle des deux générations impliquées et des envies de chacune d'elles.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 105, 01/07/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 309-006



Changement climatique : viser la durabilité en production bovine

GAUDIN Gaëlle

Le projet Interreg SPAD (2020-2023), mené par les Chambres d'agriculture franc-comtoises et la Fondation rurale inter-jurassienne, a analysé la durabilité de la production bovine bio et conventionnelle dans la zone du Jura français et suisse. 198 fermes viande et lait ont été enquêtées. Audrey Lardereau, de la Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, présente l'organisation des fiches et les leviers de durabilité économique, sociale, et environnementale, qui ont été déterminés pour chaque ferme. Au global, il est possible d'améliorer le levier économique et le levier environnemental simultanément, notamment en privilégiant les systèmes en herbe, en valorisant au mieux les rations de base et en optimisant la conduite du troupeau. La biodiversité est augmentée par des fauches plus tardives ou par la présence de haies et de surfaces arborées. Le projet visait aussi à mesurer et à anticiper les adaptations au changement climatique, notamment l'avancée de la période de végétation et la hausse des températures et du nombre de jours sans pluie. L'augmentation du stress des vaches et la diminution des rendements de fourrage peuvent être compensées, entre autres, par l'augmentation des zones d'ombrage et d'eau au pâturage, et par le choix de fourrages plus résistants (luzerne), ainsi que par une adaptation des périodes de pâturage et de fauche.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47904>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 298, 01/05/2023, 3 pages
(p. 9-11)

réf. 309-048

DÉVELOPPEMENT RURAL

Accessibilité alimentaire : Quel rôle pour les organisations paysannes ? : Partage de réflexions sur le droit à une alimentation choisie

DALMAIS Mathieu / ACCUEIL PAYSAN / RESEAU CIVAM

Cette brochure est le fruit des réflexions des organisations paysannes et citoyennes, membres du Pôle InPact (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale), sur l'accès à l'alimentation. Pour ces dernières, aller vers une démocratie de la fourche à la fourchette, c'est sortir l'agriculture du corporatisme grâce à la question alimentaire. Faisant le constat de l'incapacité de notre modèle agricole et alimentaire à nourrir correctement toute la population, les organisations du Pôle Inpact remettent également en cause les modalités actuelles de l'aide alimentaire. Avec les acteurs de la solidarité et avec les personnes concernées, elles se mobilisent pour rendre accessible une alimentation choisie et pour déployer les initiatives de démocratie alimentaire. Au sommaire : - L'agriculture n'est pas un pré carré, c'est un enjeu démocratique ; - Défendre une alimentation « choisie en connaissance de cause » ; - Sortir de l'aide alimentaire pour de nouvelles solidarités ; - Agir avec les acteurs de la solidarité et les personnes concernées ; - Quand les InPact s'engagent dans des initiatives de démocratie alimentaire.

https://www.civam.org/?download_file=12497&key=9a1d29bb-9af1-4939-8eaf-f2397e3095f2&free=1

2023, 20 p., éd. PÔLE InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) (PARIS - FRANCE)

réf. 309-062



Une image brassée à souhait

LEDREUX Amandine

La ferme-brasserie bio DRAO a été fondée en 2013, par Rozenn Mell, à Melesse (35). Elle propose des bières 100 % paysannes, locales et biologiques, fabriquées avec les céréales cultivées sur la ferme, que Rozenn et son équipe commercialisent en direct (magasin à la ferme, restaurants, épiceries, magasins de producteurs, bars, cavistes, Biocoop et associations), autour de Rennes. Ce portrait traite du processus de création de la marque (nom, identité visuelle...) et des outils de communication utilisés pour permettre aux clients d'identifier la marque (étiquettes, produits publicitaires utiles...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47821>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 309-081

Engagement : Une main n'applaudit pas seule

LEDREUX Amandine

Schahrazed Bouazza, porteuse de projet en maraîchage biologique dans le Finistère, partage son expérience de reconversion professionnelle. Depuis l'obtention de son BPREA, elle est à la recherche d'une ferme pour son projet agricole, dans un contexte difficile, avec le prix du foncier qui augmente fortement et des terres qui partent souvent à l'agrandissement. Dans l'attente de trouver la bonne opportunité pour s'installer, Schahrazed s'est engagée au sein du Conseil d'administration du GAB29 : elle décrit comment son investissement au sein du groupement d'agriculteurs lui permet de s'intégrer et de se familiariser avec le monde agricole.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47824>
SYMBIOSE N ° 294, 01/11/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 309-084

Circuits courts : Transformation au végétal

LANNUZEL Alexandra

Cet article présente les témoignages de deux jeunes installés, Cédric Larc'hant (de l'EARL Ar Hoat) et Simon Letourneux (de l'EARL du Vieux Moulin), tous les deux dans le Finistère. Ils ont chacun fait le choix d'un système en grandes cultures bio, avec transformation et avec une part de la vente en circuits courts. À sa reprise de la ferme familiale, Cédric Larc'hant a arrêté l'élevage de porcs conventionnels et converti la ferme en bio. Il cultive, aujourd'hui, sur 70 ha, du colza, du blé, du blé noir, du lin fibre, des petits pois, du triticale et du chanvre. Sa spécialité, c'est l'huile de chanvre, commercialisée en direct et en magasins spécialisés. Les autres cultures, non transformées, sont valorisées en circuits longs. Simon Letourneux est paysan-meunier bio : il décrit son installation pour la transformation de céréales, qu'il commercialise au détail, ainsi qu'auprès de petites épiceries, de crêperies et de boulangeries. Les céréales non transformées sont vendues en circuits longs (coopératives). Dans cet article, ces agriculteurs-transformateurs font le point, après 2 ans d'activité, sur les projets de développement de leurs activités.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47825>
SYMBIOSE N ° 294, 01/11/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 309-085

Nouvelle-Aquitaine : Analyse des installations en agriculture biologique

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES
D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE /
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE (ORAB) - NOUVELLE-AQUITAINE

Réalisé dans le cadre de l'Observatoire régional AB (ORAB) et de l'Observatoire régional installation-transmission, ce document fournit les chiffres 2022 relatifs aux installations agricoles en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine. Il établit un bilan des installations qui se sont concrétisées avec la dotation jeune agriculteur (DJA) et avec le prêt d'honneur (PH), précisant, pour chaque type d'installation : la part d'installations en AB par département, la répartition des installations par type de production, le profil des porteurs de projets (âge, genre, formation...).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ANALYSE_DES_INSTALLATIONS_EN_AB_2022_ORAB_2023_VF.pdf
2023, 12 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 309-089



Bio portrait : Une installation givrée « Obiofix » dans le 22

GADESSAUD Elise

Aziliz Le Gall est gérante de la crèmerie « Anik crèmerie paysanne », fondée en 2023. En un an, elle a transformé 10 000 L de lait bio issu du GAEC Obiofix, qu'elle gère avec son conjoint Vincent Philippe. La ferme est située dans les Côtes d'Armor, avec 50 vaches Prim'Holstein. Aziliz produit des glaces, des sorbets, du skyr, du riz au lait et du beurre, qu'elle vend à la ferme ou sur des marchés.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47847](http://www.abiodoc.com/boutique/47847)

VOIX BIOLACTÉE (LA) N ° 113, 01/12/2023, 2 pages (p. 32-33)
réf. 309-032

En direct de l'Inao : Cartobio : mieux connaître le territoire de la bio

CATROU Olivier / MAILLARD Aymeric

CartoBio est une plateforme qui cartographie, en détail, les parcelles bio de France. Initié en 2019, le projet CartoBio est porté par l'Agence BIO, en partenariat avec l'Inao et la Dinum (direction du numérique). Le portail a pour objectif de cartographier l'ensemble des parcelles bio françaises à partir de 2024. Les données devraient être accessibles, notamment dans le cadre d'études territoriales, que ce soit pour appuyer une politique locale ou pour un projet de recherche. Par ailleurs, l'utilisation de cet outil devrait simplifier la gestion des aides Pac ; avec, entre autres, le document d'attestation de production végétale qui ne sera plus nécessaire lors de la déclaration Pac.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47849](http://www.abiodoc.com/boutique/47849)

BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 2 pages (p. 22-23)

réf. 309-024

La nouvelle vie paysanne de la ferme de Combreaux

DUCASSE Benoît

En 2021, à Tournan-en-Brie (77), quatre nouveaux paysans se sont installés sur la ferme familiale bio de Combreaux, avec la perspective d'en accueillir d'autres. Justine Esnault et Thibaud Pereira sont tous deux maraîchers, au sein du GAEC du Champ Libre, et commercialisent leurs légumes en AMAP ; Bastien Paix, paysan-boulangier, cultive des céréales, dont il transforme une partie en pains, et des fourrages, qu'il vend à une coopérative ; Mélanie Castelle cultive des arbres fruitiers, des petits fruits et de la vigne, dont elle commercialise les fruits en frais et en confitures en direct. Le collectif souhaite accueillir de nouveaux membres, notamment sur l'atelier boulange et l'atelier fruits, et de nouveaux projets (petit élevage, accueil à la ferme, animations culturelles...).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 401, 01/01/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 309-098

Ouvrir le champ d'une agriculture plus résiliente

SAVEUSE Hélène

En 2020, Nicolas Gohier, vétérinaire en reconversion professionnelle, a entamé la reprise de la ferme de René Cluze, à Saint-Lattier (38). N'imaginant pas se lancer dans l'élevage seul (isolement, surmenage...), il a choisi une structure juridique permettant l'installation progressive d'un groupe d'agriculteurs sur la ferme (SCIC). Aujourd'hui, ils sont cinq néo-paysans installés et quatre sont en stage "test installation transmission", tous en bio. Ils produisent des plantes à parfum, des petits fruits, des légumes et ils accueilleront prochainement des animaux d'élevage. Cet article fournit des informations sur l'installation progressive du groupe d'agriculteurs et sur l'organisation du travail du collectif.

ENTRAID' N ° 469, 01/11/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 309-099



Ferme du Chaudron, ou la vie heureuse

CONVERS Jean-Marc

Sylvain et Lisa Wangermee, du GAEC du Chaudron, sont agriculteurs bio sous mention Nature & Progrès depuis 2016. Après une première installation en élevage pastoral en Ardèche, suivie d'une aventure en collectif en Isère, le couple s'est installé en élevage et transformation laitière bio, à Anost (71), en 2022. Les Wangermee élèvent 150 brebis et 50 chèvres de races rustiques, qu'ils mènent en estive, traient à la main et dont ils transforment le lait en fromages (tommes), en lactiques et en yaourts ; ils possèdent aussi des volailles, des vaches, des porcs, des chevaux et un âne. Dans ce portrait, les éleveurs décrivent leur modèle agricole résilient et leur mode de vie semi-nomade, en famille, proche de la nature et au contact des animaux.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47901>

NATURE & PROGRES N ° 146, 01/02/2024, 2 pages (p. 8-9)

réf. 309-103

De jeunes volontaires à la conquête des champs

DE DEUS Pauline

La Fédération Nationale des Cuma (FNCuma) et l'association InSite testent un dispositif de volontariat agricole. Des jeunes âgés de 18 à 25 ans s'engagent, jusqu'à 6 mois, dans des projets de développement rural (sensibilisation, animation, etc.), proposés par les Cuma locales, sur deux territoires pilotes (Aveyron et Grand Est). Ce dispositif vise à recréer du lien entre les jeunes générations et les métiers agricoles. InSite affirme que 22% des volontaires de 2021 et 2022 sont restés sur place après leur mission. Dans le cadre du pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles, la FNCuma souhaiterait que les volontariats puissent être ouverts aux plus de 25 ans et directement au sein des exploitations.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47908>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 298, 01/05/2023, 1 page (p. 23)

réf. 309-051

Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture

SPOLJAR Philippe / DUPRÉ Lucie /
DEPOUDENT Caroline / ET AL.

Le secteur agricole traverse une crise singulière, dont l'affaiblissement démographique est l'une des manifestations. Le problème de renouvellement générationnel est en partie lié à la question du sens du métier. La passion pour le métier, souvent mise en avant, suffit-elle à lui donner du sens « pour toujours » ? Qu'est-ce qui fait sens dans un métier agricole ? Pourquoi ce sens peut-il à un moment donné être remis en cause ? Comment le reconstruire et le retrouver ? Basé sur l'analyse d'une grande diversité d'exemples, cet ouvrage donne à voir des « trajectoires de sens ». Il analyse comment ce sens se construit et se négocie parfois très tôt, se rompt aussi à certains moments de la vie professionnelle, mais peut aussi se retrouver. On y rencontre, notamment, des salariés en élevage porcin et du secteur hippique, des éleveurs laitiers, des maraîchers ou encore des apiculteurs et des entrepreneurs forestiers, confrontés à une même question, à laquelle ils apportent leur réponse. Les analyses et les témoignages recueillis montrent la complexité et la diversité des éléments qui interviennent dans ce domaine. L'ouvrage présente également certaines ressources et des acteurs sur lesquels prendre appui pour se saisir de cette thématique à laquelle chaque professionnel du monde agricole se trouve confronté aujourd'hui.

2024, 206 p., éd. EDUCAGRI ÉDITIONS

réf. 309-109



Affichons la couleur

LEDREUX Amandine

À Baden (56), Jean-Philippe et Aurore Maheo, frère et sœur, ont repris la ferme maraîchère bio familiale (installation de Jean-Philippe en 2008), avec commercialisation en circuits courts. En 2017, suite au départ à la retraite de leurs parents, les maraîchers ont fait évoluer la ferme : changement de nom, élargissement de l'offre, mais aussi, avec le confinement en 2020, transition vers une communication digitale via les réseaux sociaux, vente en ligne... Le Jardin de Betty n'a pas de site internet, mais une palette d'outils numériques qui permettent de communiquer sur ses produits et de les commercialiser en circuits courts. Cet article retrace l'histoire d'une ferme pionnière qui a su se réinventer grâce à une communication qui met en avant le savoir-faire des maraîchers bio et la diversité des produits.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47926>
SYMBIOSE N ° 295, 01/12/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 309-113

Circuits courts : Mettre tous ses œufs dans le même panier ?

BOUILLET Pierre

Dans le Morbihan (56), deux collectivités, AQTA et GMVA, se sont associées au GAB56 pour coordonner les actions et la relation avec les entreprises concernant la vente collective de paniers bio. Ces collectivités proposent, en effet, un service de livraison bio aux employés d'entreprises locales sur leur lieu de travail. Claire Esvelin et Pieter Tessier, deux maraîchers bio associés à cette initiative, partagent leur expérience.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47927>
SYMBIOSE N ° 295, 01/12/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 309-114

L'ouverture en partage

ENTRAID'

Alain Vincent est un agriculteur bio pluriactif, président de la Cuma de Maiziales-lès-Vics (57). Son parcours est atypique : il démarre en GAEC conventionnel, puis est employé dans le BTP et, pour finir, il s'installe en Scea, avec des vaches allaitantes bio. En tant que président de Cuma, il a mis en place des méthodes de management basées sur la communication pour une meilleure délégation. Il a porté l'agrandissement des locaux de la Cuma, labellisée "Manufacture de proximité", pour la mise en place d'un atelier de réparation et d'autoconstruction, d'un espace pour outillage, ou encore d'une salle de réunion et de sanitaires accessibles aux personnes handicapées. D'autres extensions sont en projet pour 2024, avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits.

ENTRAID' N ° 464, 01/05/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 309-052

Porc-té par l'avenir

LEDREUX Amandine

Antoine Person est éleveur de porcs bio, sur la ferme de Kernéan, dans les Côtes d'Armor. En 2020, après 12 ans en tant qu'employé de coopérative, il reprend la ferme familiale qu'il convertit directement en bio. La SAU de la ferme est de 75 ha, pour 112 truies productives. Il a pour objectif de bien déconnecter sa vie privée et professionnelle ; pour cela, son logement est situé à 35 min de la ferme, et il travaille seulement 1 week-end sur 3, notamment grâce aux 3 salariés temps plein de la ferme. Un espace de vente de produits bio et locaux, la « Boutik », est situé sur la ferme, et des visites de ferme sont organisées régulièrement ; Antoine prévoit d'y ajouter une guinguette. Antoine est aussi engagé pour défendre la bio et le porc bio, en tant qu'administrateur du GAB22, membre de la commission grandes cultures du GAB22 et de la commission monogastrique de la FRAB Bretagne ; il fait partie d'un collectif d'éleveurs de porcs bio qui cherche à alerter les personnalités politiques publiques locales.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47939>
SYMBIOSE N ° 292, 01/09/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 309-056



Repenser l'agriculture en zone périurbaine

LEMOINE Yasmina

A l'ouest de Lyon, les communes de Pollionnay et de Vaugneray ont conservé leurs orientations agricoles, malgré la proximité de la ville. Cette agriculture doit, toutefois, évoluer du fait du contexte auquel elle est soumise : évolution des politiques publiques (fin des quotas) et des attentes sociétales, nécessaire adaptation au changement climatique, etc. Du côté des agriculteurs, les conversions à l'agriculture biologique et les projets de transformation et de vente directe sont de plus en plus nombreux. Pour accompagner ces mutations, la Cuma de Pollionnay a porté un important projet de séchoir en grange collectif. Daniel Petitjean, trésorier de la structure, raconte comment ce projet a pu voir le jour malgré les aléas rencontrés.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47953>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 299, 01/06/2023, 3 pages (p. 4-6)

réf. 309-015

Une fève qui ne demande qu'à grandir

KERVENO Yann

En 2021, Camille Touzeau et Raphaël Marquet ont pu reprendre la ferme de Magnantru, dans les Deux-Sèvres, grâce au financement participatif organisé par la start-up Feve (Fermes En ViE). Cette dernière apporte un appui à l'installation d'agriculteurs désireux de s'engager en agriculture biologique, dans l'objectif d'accélérer la transition agroécologique. Camille et Raphaël racontent leur parcours d'installation sur cette ferme, sur laquelle ils élèvent un troupeau de bovins allaitants en races parthenaise et bazadaise, valorisés en vente directe, et gèrent un gîte. Si la grippe aviaire les a contraints à arrêter l'atelier oies, ils espèrent pouvoir relancer une activité autour des volailles dès que possible.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 316, 01/07/2023, 2 pages (p. 38-39)

réf. 309-130

Éleveur en équilibre

COMERFORD-POUDEVIGNE Elise

Sylvain Mervoyer, ingénieur agronome de formation, a repris la ferme familiale, dans l'Aude, en agriculture biologique depuis les années 90. Alors que ses parents produisaient initialement des pêches et des asperges, Sylvain y élève, aujourd'hui, avec sa femme Daphné, un troupeau de bovins allaitants de race Aubrac, dont les animaux sont tués à l'abattoir de Quillan, tout proche, et valorisés en vente directe (colis). Il cultive aussi des variétés anciennes de céréales, qui sont ensuite transformées en farine. Ce système, basé sur l'autonomie, a atteint un équilibre qui satisfait l'agriculteur.

ENTRAID' N ° 468, 01/10/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 309-018



ÉNERGIE

Lycée horticole Lyon-Dardilly : De l'agrivoltaïsme pour expérimenter et faire réfléchir

DUROX Claire

En janvier 2023, le Lycée horticole de Lyon-Dardilly-Ecully, dans le Rhône, a finalisé l'installation d'ombrières photovoltaïques sur deux de ses sites de production : l'un en pépinière, le second en petits fruits rouges. Ce projet d'agrivoltaïsme à visée expérimentale va permettre, pendant trois ans, d'étudier les performances techniques permises sous installation photovoltaïque. L'objectif est, notamment, de mesurer l'adaptation possible au changement climatique : protection contre certains aléas, comme le gel tardif ou les canicules ; services agronomiques comme la limitation de l'évapotranspiration et donc des besoins en eau, etc. La partie pépinière comprendra 1 500 m² de production de plants en containers en agriculture conventionnelle ; la partie production de petits fruits rouges comptera 3000 m² de fraisiers biologiques et de framboisiers conventionnels. Dans les deux cas, des témoins sous serres classiques permettront les comparaisons de systèmes. L'installation a été présentée à des professionnels de la filière horticole, à l'occasion de l'assemblée générale de la station expérimentale Astredhor AuRA.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47955>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 299, 01/06/2023, 4 pages
(p. 18-21)

réf. 309-017



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

Les bonnes adresses bio Rhône et Loire : 2023-2024

AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

Ce guide, édité chaque année par AGRIBIO Rhône & Loire, fournit au consommateur des bonnes adresses où il pourra se procurer des produits issus de l'agriculture biologique locale des départements du Rhône et de la Loire. Il indique les coordonnées de producteurs, d'artisans et de magasins bio, ainsi que les AMAP, les marchés...

<https://agribio-rhone Loire.fr/wp-content/uploads/gb-2023-web.pdf>
2023, 68 p., éd. AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

réf. 309-100

ÉTRANGER

En Grèce, les choix à contre-courant de la ferme Moschou

MITRALIAS Roxanne

En 2023, Thomas Moschos, éleveur d'ovins et de caprins bio en Grèce, a reçu le prix du meilleur agriculteur bio européen. Avec Christos, son frère jumeau, il a repris la ferme familiale ; ils ont choisi de créer une fromagerie et commercialisent leurs produits (fromages, yaourts, riz au lait, glaces, quelques produits carnés...) en vente directe. Dans cet article, Thomas Moschos apporte son témoignage sur la situation de l'agriculture grecque. Il aborde, notamment, le manque de structuration du secteur (absence de fédération paysanne, manque de formations en AB, administration problématique des aides à l'agriculture, défis de l'adaptation au changement climatique...) et sa récente adhésion à ECVC (Coordination européenne Via Campesina).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 401, 01/01/2024, 2 pages
(p. 14-15)

réf. 309-097

La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise

VANDENBULCKE Marion

Initié en 2013, le projet de Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (Belgique) a été lancé sous l'impulsion d'un ensemble d'acteurs locaux et de citoyens. Ce projet de territoire a pour objectif de développer une alimentation de proximité, durable et résiliente, avec des coopératives alimentaires (production, transformation, commercialisation) et de soutien à l'investissement. Dix ans plus tard, le territoire compte 28 coopératives, le nombre de maraîchers a doublé sur la Province de Liège et une régie communale a été créée pour approvisionner la restauration collective de la Ville en produits locaux. D'autres actions sont en développement, notamment la conversion progressive des cantines sociales au bio, l'organisation d'événements artistiques et pédagogiques autour de l'alimentaire et la création d'une monnaie locale pour favoriser les circuits courts.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47881>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 303, 01/12/2023, 2 pages
(p. 20-21)

réf. 309-092



ÉCONOMIE

Revenus 2022 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Cette publication sur les revenus 2022 de 666 fermes bio des Pays de la Loire permet de comparer les résultats des exploitations (bovins lait, bovins viande, poules pondeuses, grandes cultures, maraîchage, viticulture) et d'accompagner les projets d'installation de nouveaux agriculteurs bio, dans un contexte où le renouvellement des générations est un enjeu majeur. Ce document montre une grande disparité de résultats pour une même production. Certaines productions ont des variations interannuelles marquées : c'est le cas en viticulture et en grandes cultures, impactées par le climat (canicule dès juin, sécheresse), ce qui a des conséquences sur les résultats économiques des exploitations. Les productions bovines et maraîchères connaissent des écarts beaucoup plus modérés. Cependant, en parallèle, les difficultés du marché bio se sont amplifiées au cours de l'année 2022, avec un recul des quantités de légumes bio achetées par les ménages et du montant du panier moyen. Cette baisse de consommation, couplée à une poursuite de la hausse des surfaces de production sous label AB, a amplifié la baisse des prix et a entraîné des déclassements de produits.

https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2024/2024_ENT_Revenus_Bio.pdf

2024, 40 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

réf. 309-111

FORMATION

Training in the use of the IDEA4 method : Case study for the creation of a educational diagnosis

Formation à l'utilisation de la méthode IDEA4 : Etude de cas pour la réalisation d'un diagnostic éducatif (Anglais)

CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT DE VILLARCEAUX

IDEA4 est une méthode gratuite d'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles. Le Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux fournit un corpus de documents relatifs à une ferme fictive (déclaration des parcelles, pratiques agricoles, comptabilité, etc.), afin de permettre à différentes personnes de s'entraîner à l'usage de l'outil IDEA4.

2023, 16 pages, éd. CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT DE VILLARCEAUX

réf. 309-044

Une formation sur la Bio et ses liens au territoire

CATHALA Agnès

En mars 2023, Bio en Hauts-de-France et l'association Trame ont coanimé une formation autour de l'agriculture biologique, destinée aux agents territoriaux travaillant au sein d'agglomérations, de communautés de communes, ou encore de départements. Intitulée "Outils, postures et méthodes pour accompagner la transition agricole et alimentaire" et organisée sur deux jours, les enjeux de cette formation sont de permettre, à ces acteurs locaux, de mieux connaître l'agriculture biologique, dans sa globalité, mais aussi sur leurs territoires, grâce à la prise en main d'outils de diagnostic. L'apport de Trame a aussi permis d'aborder des notions importantes sur les apports du collectif et les bases du dialogue territorial, pour mieux accompagner les transitions au niveau local.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47954>

TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 299, 01/06/2023, 2 pages (p. 12-13)

réf. 309-016



POLITIQUE AGRICOLE

Nouvelle-Aquitaine : L'aide au maintien est prolongée en 2024

RIVRY-FOURNIER Christine

La Région Nouvelle-Aquitaine prolonge l'aide au maintien à l'agriculture biologique en 2024, pour un montant de 14 millions d'euros. Cette aide est abondée par les fonds européens Feader. En Nouvelle-Aquitaine, la bio représente 10% de la SAU, et 14% des fermes (Observatoire de la bio). Du point de vue du Conseil régional, les bénéfices de la bio sont la restauration et la préservation des milieux naturels, la protection de l'eau et des sols, la création d'emplois, ainsi que la réduction des risques pour la santé des actifs agricoles et des citoyens. Or, le recul actuel du marché bio a induit une baisse de 2% du nombre de fermes bio, d'où l'importance de renouveler cette aide au maintien, plafonnée à 6000 € par exploitant en 2023. Par ailleurs, la Région s'est engagée en faveur de la bio à travers la rédaction d'un Pacte Bio en 2017, renouvelé pour la période 2023-2027. Ce Pacte réunit la Région, l'Etat et la profession agricole, dont Bio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons bio, les Chambres d'agriculture, Interbio NA et La Coopération agricole. Le Pacte vise notamment 18% de SAU et 25% des exploitations en bio et 30% de produits locaux et bio dans les restaurants scolaires des lycées en 2027. Ces objectifs nécessiteront un renouvellement annuel générationnel, avec 30% de bio sur les 1000 nouvelles installations nécessaires et un chiffre d'affaires bio de 2,5 milliards d'euros. A noter que cette aide n'est pas cumulable avec les aides Maec (mesures agroenvironnementales).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47813>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 1 page (p. 8)

réf. 309-021

Succès des 15 ans du Fonds Avenir Bio : « Continuer à structurer et consolider les filières »

RIVRY-FOURNIER Christine

L'article propose un bilan du Fonds Avenir Bio et ses perspectives. Le Fonds a été créé en 2008, dans le but de contribuer au financement d'outils de stockage et de première transformation en bio. Il est abondé par le ministère de l'Agriculture et est géré par l'Agence BIO. Son enveloppe est passée de 3 millions €/an en 2008 à 13 M€/an en 2021 au travers du Plan de relance, puis à 18 M€/an à partir de 2024. En 15 ans, 178 plans d'investissement ont été menés avec près de 350 entreprises. L'aide peut être matérielle (construction de moulins, silos, malteries, etc.) ou immatérielle (coordination, appuis techniques, etc.). Le montant actuel des aides est compris entre 50k et 800k€ (1,3M€ en cas de partenaires bénéficiaires), couvrant de 10 à 100% des investissements. Selon le ministre de l'Agriculture, ce Fonds est un des leviers pour atteindre l'objectif national de 18% de la SAU en bio en 2027. Loïc Guines, président de l'Agence BIO, exprime le besoin de rendre plus accessible la bio ; dans ce but, Laurence Foret-Hohn, directrice adjointe de l'Agence BIO, propose de s'appuyer sur le Fonds pour massifier, améliorer la logistique, moderniser les étapes de production et de transformation. Elle ajoute que l'Agence BIO étudie la possibilité d'élargir les types de projets finançables, notamment en conseil, recherche et développement, voire en recherche de débouchés. Du point de vue du porteur de projet, un frein reste la lourdeur des démarches administratives. L'Agence BIO et d'autres structures de la bio se positionnent pour apporter un soutien de coordination. Plusieurs porteurs de projets témoignent. La société de conserverie Prosain a obtenu un financement de 688 960 € sur 7.2 M€ investis, lui permettant de rendre plus compétitifs ses produits. Vincent Rozé, du réseau Manger Bio, précise l'importance de ce fonds pour le développement d'une logistique de distribution et de conditionnement efficace. Pour finir, deux groupements agricoles témoignent : Terre d'Agrumes, composé de 15 producteurs en Corse, et Biocer, coopérative de 280 membres dans le Nord-Ouest.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47814>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 3 pages (p. 11-13)

réf. 309-022



Affichage Environnemental : Recommandations pour un dispositif global d'affichage environnemental producteur de sens, fédérateur, et apte à accélérer la transition écologique

CHANCE Quentin / BENOIT Marc /
TERRIEUX Agnès / ET AL.

En 2023, le CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage Environnemental) a été créé dans le but d'analyser, de manière indépendante, la méthodologie d'affichage environnemental actuellement développée par le gouvernement français. Cette méthodologie s'appuie sur l'outil EcoBalyse. Cet outil calcule des scores environnementaux suivant le modèle européen PEF (Product Environmental Footprint), soit une méthode dite « d'Analyse de Cycle de Vie » (ACV). Le groupe de chercheurs analyse l'adéquation de cette méthode par rapport à l'affichage agricole et alimentaire. Leur bilan démontre que la méthode ACV-PEF n'est pas adaptée, pour plusieurs raisons détaillées, dont 4 principales : 1. Une approche ACV ne prend pas en compte les interactions entre les différents biotopes agricoles (fertilité des sols, biodiversité...) ; 2. L'unité « par kg » n'est pas adaptée et comporte des risques ; 3. Les spécificités du secteur agricole sont mal prises en compte dans la pondération des impacts de l'ACV ; 4. Il est impossible de dépasser les limites imposées par la méthode ACV. Le comité d'expertise donne ensuite plusieurs recommandations. L'usage de la méthode ACV-PEF doit être fortement réduit, en faveur d'autres méthodes plus systémiques développées par les communautés scientifiques spécialisées. Les méthodes doivent être pondérées en fonction des enjeux spécifiques à chaque segment évalué. Le score affiché ne devrait pas être dans une unité fonctionnelle (par kilogramme), mais devrait représenter un impact global, qui reflète les enjeux environnementaux et sociétaux actuels. L'affichage environnemental nécessite la mise en place d'une gouvernance et d'un contrôle adaptés. Pour finir, le comité effectue un focus sur les spécificités de l'enjeu biodiversité dans l'affichage environnemental.

<https://www.planet-score.org/public/uploads/2023/11/Rapport-CESIAe-courrier-28-Novembre-2023.pdf>

2023, 28 p., éd. CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage Environnemental)

réf. 309-037

Transition alimentaire : un nouveau cadre d'action publique pour atteindre nos objectifs

BROCARD Charlie / NASR Clémence /
SAUJOT Mathieu / ET AL.

La plupart des scénarios prospectifs sur la durabilité de nos systèmes alimentaires sont unanimes : une évolution profonde de nos modes de consommation est nécessaire si nous voulons relever les défis environnementaux qui nous attendent. Deux leviers sont fréquemment cités : la réduction de la consommation de viande et l'augmentation de la consommation de produits issus de modes de production plus durables (agriculture biologique, agroécologie). Dans ce contexte, les politiques publiques mises en place visent principalement à informer et responsabiliser le consommateur (information, éducation, recommandation), afin d'infléchir son comportement. Malheureusement, cette stratégie semble contre-productive : notre consommation de viande continue d'augmenter et celle de produits biologiques est mise à mal depuis 2021. Le manque de prise en compte de la diversité des situations sociales et de la dimension collective, infrastructurelle et culturelle de notre alimentation est mis en avant, par les auteurs, pour expliquer cette situation. Une approche alternative, à l'échelle d'environnements alimentaires prenant en compte des collectifs d'individus, leurs espaces de consommation et de vie, les offres qui leur sont proposées..., est préconisée.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N14-nov-2023-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf
SÉSAME N° 14, 01/11/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 309-008



Quel élevage voulons-nous pour demain ?

COLLECTIF NOURRIR

Le Collectif Nourrir est une plateforme française composée de plusieurs organisations environnementales, citoyennes et agricoles qui travaillent pour la refonte du système agricole et alimentaire. Le Collectif présente, dans ce document, sa vision d'un avenir souhaitable pour l'élevage. 80 % de l'élevage français est industriel, notamment les porcs et les volailles. Selon le Collectif, l'agriculture industrielle est responsable de pollutions, de déforestation et de surconsommation des ressources à cause de sa disproportion ; elle impacte la santé humaine par amplification des épizooties (grippe aviaire, porcine, etc.) ou par accélération des antibiorésistances ; elle ne respecte pas le bien-être animal en priorisant au maximum la production animale (notamment l'élevage hors-sol) ; elle pèse sur les systèmes alimentaires des pays en développement qui produisent du soja pour les pays du Nord et importent des produits d'élevage au détriment de leur filière nationale. A contrario, le Collectif défend un modèle d'élevage paysan, qui favorise les systèmes herbagers et de polyculture-élevage, autonomes en intrants et de préférence biologiques. S'il préconise une diminution du cheptel total, c'est en priorité par la suppression des élevages industriels, afin de maintenir les emplois locaux et les surfaces en herbe. Cette transition nécessite d'interdire la création ou l'extension de systèmes industriels, de réformer la PAC, de défendre l'élevage plein air et le pâturage, d'accompagner les installations et les transmissions, d'encourager la diminution de la consommation de viande et de lait et, en particulier, ceux issus d'élevages industriels, et d'améliorer les revenus des paysans.

<https://collectifnourrir.fr/wp-content/uploads/2023/02/Collectif-Nourrir-position-elevage-03-2023light.pdf>

2023, 8 p., éd. COLLECTIF NOURRIR

réf. 309-046

Programme Ambition Bio 2027 - Avril 2024

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Programme Ambition Bio 2027, dont la gouvernance est assurée par la DGPE du ministère de l'Agriculture, a pour objectif de renforcer la cohérence des politiques publiques pour consolider et développer l'agriculture biologique, y compris l'aquaculture biologique. Il décline les trois axes du plan d'action bio européen de 2021 et se recentre autour d'une feuille de route opérationnelle de 26 actions. Détail des différents axes : Axe transversal (en plus) - "Veille scientifique et anticipation sur les impacts environnementaux, de santé et socio-économiques de l'agriculture biologique" (étude sur les externalités et étude prospective à 2040). Axe 1 - "Stimuler la demande de produits biologiques et renforcer la confiance des consommateurs" : Connaître la demande (consommateurs et restauration commerciale) ; Adapter la communication aux débouchés (grand public, restaurations collective et commerciale) ; Stimuler la demande (loi Egalim, distribution). Axe 2 - "Consolider et développer des filières biologiques résilientes et ancrées dans les territoires" : Connaître les filières biologiques et les territoires pour mieux piloter, anticiper et gérer les crises (étude sur la situation des filières, recueil de données amont-aval, la bio dans les territoires) ; Structurer les filières biologiques pour assurer une juste répartition de la valeur entre les différents maillons (outils de régulation, contractualisation...) ; Soutenir l'investissement dans les filières biologiques (Fonds Avenir Bio...) ; Favoriser l'installation et la transmission en bio (dispositifs PLOA et PACTE, accès au foncier) ; Conforter la place du bio dans la formation (référentiels, présence sur tout le territoire, exploitations d'EPL et transfert vers les agriculteurs, formation des cuisiniers...). Axe 3 - "Accompagner les opérateurs de l'agriculture biologique face aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et demain" : Anticiper les évolutions à venir ; Promouvoir et diffuser les résultats de recherche – développement ; Renforcer la complémentarité entre les systèmes bio et conventionnels ; S'adapter aux enjeux à venir (changement climatique, contaminations sur des fermes bio, fertilisation et intrants).

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/143052>

2024, 68 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

réf. 309-074



RÉGLEMENTATION

Le point avec Ecocert : Le guide de lecture évolue

CARRIE Marie

Ecocert propose un point réglementation après les modifications de novembre 2023 du guide de lecture (GDL) édité par l'INAO. 1. Le terme « déchets ménagers » est remplacé par « biodéchets » dans le règlement 2021/1165. Le concept de biodéchets est plus large, englobant notamment les sous-produits animaux, les déchets de la grande distribution. De plus, des précisions sont apportées sur leur collecte, avec notamment l'autorisation d'utiliser des sacs plastiques biodégradables. 2. La note de lecture MRV (matériel de reproduction végétale) concernant les dérogations pour les petits fruits, en cas d'impossibilité de produire des plants bio, a été supprimée. Le site Semae (semences-biologiques.org) présente la disponibilité des plants. 3. Les espèces non-agricoles (forestières, arbres et arbustes ornementaux, etc.) ne nécessitent plus de dérogation pour être implantées sur des parcelles biologiques, sauf lorsque l'espèce est tout de même productive. 4. Désormais, les chevaux de loisir et les centres équestres sans production agricole peuvent être certifiés bio, dans la mesure où tout équidé peut finir à l'abattage à un certain stade de vie. 5. L'usage de lumière artificielle en hiver, pour stimuler les chaleurs chez les ovins et les caprins, est autorisé, à condition qu'une période de repos nocturne soit respectée. 6. La différence entre un prémélange d'additifs et un additif sous forme de préparation est précisée dans la note d'étiquetage des produits biologiques, le prémélange étant soumis à certification, contrairement à la préparation. Une préparation est composée d'un additif (substance active), accompagné uniquement d'additifs technologiques ; ces derniers exercent une fonction uniquement sur la substance active (stabilisation, homogénéisation, etc.), mais sans fonction pour l'alimentation animale. A contrario, si on mélange plusieurs additifs, ou si on mélange un additif avec un support (matière première, eau), il s'agira d'un prémélange, alors soumis à certification.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47815>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 1 page (p. 21)

réf. 309-023

Produits et réglementations : Les étiquettes : Déchiffrons ensemble ce casse-tête !

CHABAUD Léonie

Cet article décrypte les normes réglementaires d'étiquetage des produits alimentaires. Il indique les 7 informations principales à mentionner obligatoirement, pour tous les produits alimentaires (bio et non bio) préemballés et précise les normes spécifiques aux produits en vrac, aux boissons alcoolisées et aux viandes. Il explique également comment afficher correctement les logos bio (européen et français) sur les étiquettes des produits biologiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47822>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 309-082



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGROFORESTERIE

Dans le Morbihan, l'arbre revient dans les parcelles

GAUDIN Gaëlle

Le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE) AGROF-IP, pour Agroforesterie Intraparcellaire, réunit dix agriculteurs du Morbihan, en bio et en conventionnel. Ils participent au développement de l'agroforesterie locale en plantant des arbres à l'intérieur de leurs parcelles ; 4500 arbres ont été plantés entre 2022 et 2023, sur 90 ha. Parmi les avantages de l'agroforesterie, on peut citer l'ombrage, l'effet brise-vent, l'amélioration de la structure et de la fertilité du sol, ou encore la fourniture d'habitats pour les auxiliaires de culture. Les productions concernées par le GIEE sont variables, en grandes cultures, arboriculture, prairies pâturées, prairies fauchées, etc. Les plants ont été financés par le Plan de relance, et plantés par l'agriculteur, par des entreprises privées ou par un lycée agricole voisin. Le GIEE a pour projet d'éditer des références technico-économiques dans le but de motiver d'autres agriculteurs et agricultrices à l'agroforesterie, et il organisera des suivis de la biodiversité et du stockage carbone avec, à l'avenir, une certification Label bas carbone. Le GIEE est animé par Aurélie Rio (Rés'Agri 56) et par Samuel Le Port (Chambres d'agriculture de Bretagne).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47903>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 298, 01/05/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 309-047

Agroforesterie : Veaux, vaches, chèvres : Tous à l'ombre !

TREMBLAY Olivia

En élevage de ruminants, les températures extrêmes et la sécheresse ont de multiples impacts : altération du comportement des animaux, diminution de la production laitière, avortements, arrêt de la pousse de l'herbe, puits à sec... Pour pallier ces difficultés, l'arbre (plus exactement l'agroforesterie), sous forme de haies ou d'alignements dans les parcelles, apparaît comme une solution. Accompagné par Agroof Scop, le GAB56 s'est penché sur les intérêts (réduction du stress thermique par l'apport d'ombre, ressource fourragère, préservation de la ressource en eau, diversification...) et les modalités pratiques (implantation, gestion de la concurrence avec l'herbe...) d'un projet agroforestier sur une ferme en élevage de ruminants. Cet article fait la synthèse de ce travail. Laurent Hignet, éleveur de chèvres et de vaches bio à Paimpont (35), apporte son témoignage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47924>
SYMBIOSE N ° 293, 01/10/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 309-112



RECHERCHE

Fostering temporal crop diversification to reduce pesticide use

Favoriser la diversification temporelle des cultures pour réduire l'utilisation de pesticides (Anglais)

GUINET Maé / ADEUX Guillaume /
CORDEAU Stéphane / ET AL.

La diversification temporelle des cultures est définie par la multiplication d'espèces et de variétés dans la rotation et dans les intercultures d'une parcelle. Cette diversification pourrait réduire l'usage de pesticides, grâce à l'introduction de plus de cultures à faible utilisation de pesticides (effet de dilution) et grâce à une meilleure régulation des ravageurs, des adventices et des maladies (effet de régulation). En utilisant les données du réseau français Dephy, les chercheurs ont analysé l'usage de pesticides pour 16 grandes cultures et ont évalué l'impact de la diversification temporelle taxonomique et fonctionnelle des cultures sur l'usage des pesticides, au sein des systèmes agricoles étudiés pour les mêmes 16 grandes cultures. Les analyses s'appuient sur 14 556 observations de cultures, appartenant à 1 334 systèmes de culture contrastés, couvrant la diversité des régions climatiques françaises. L'étude montre que les systèmes de culture à forte diversité temporelle incluent généralement des cultures à faible utilisation de pesticides. Pour plusieurs cultures, l'utilisation totale de pesticides est réduite en cas de diversité temporelle fonctionnelle ou taxonomique, ou les deux. Une fréquence plus élevée des cultures de couverture augmente l'utilisation totale de pesticides, expliquée par une augmentation de l'utilisation d'herbicides (ex : le glyphosate utilisé en agriculture de conservation). Des études supplémentaires sont nécessaires pour identifier les séquences de cultures qui maximisent les effets de régulation et de dilution tout en réalisant d'autres facettes de la multiperformance des systèmes de culture.

<https://www.nature.com/articles/s41467-023-43234-x.pdf>

NATURE COMMUNICATIONS N ° 14, article n ° 7416, 16/11/2023, 11 pages (p 1-11)

réf. 309-054

Paradigmes et scénarios de transition des systèmes alimentaires pour la neutralité carbone

DURU Michel / THEROND Olivier

Le développement de scénarios prospectifs est une approche qui peut aider à concevoir et à évaluer des stratégies agricoles et alimentaires durables. Dans cet article, sept scénarios sont analysés, issus de différents groupes de recherche, qui ont en commun l'objectif de neutralité carbone en 2050. Les scénarios sont caractérisés selon les types de leviers mis en avant pour atteindre la neutralité carbone. A un extrême, on retrouve des scénarios qui reposent sur une réduction forte des intrants, des rendements et de la place des protéines animales dans l'alimentation, accompagnée d'une séquestration forte sans afforestation, d'une augmentation des protéines végétales et une part d'AB de 50 à 100% de la SAU (scénarios Billen, TYFA et Afterres). Ces scénarios visent une transformation systémique, prenant en compte des enjeux de santé et de biodiversité, mais nécessitent une adhésion forte des consommateurs qui doivent changer leurs pratiques. A l'opposé, les deux scénarios LTS Life et LTS Tech de la Commission Européenne misent sur une augmentation des rendements et de la biomasse pour la filière énergie, et sur une plus légère réduction de la consommation de protéines animales, sans mentionner l'AB. Ces scénarios n'exigent pas de transformation sociétale forte, mais sont basés sur des paris technologiques (hausse des rendements, réduction de l'impact des engrais azotés) et omettent les sujets de santé et de biodiversité. Confrontée aux compromis et aux synergies mis en avant dans les scénarios, l'étude expose des synergies particulières, notamment celles permises par les services écosystémiques ou par la méthanisation des déjections animales, et se termine par des recommandations pour les politiques publiques.

<https://doi.org/10.1051/cagri/2023016>

CAHIERS AGRICULTURES N ° Vol. 32, article n ° 23, 01/08/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 309-055



Rencontres porc bio Ifip-Itab : Entre recherches innovantes et contexte difficile

RIPOCHE Frédéric

Le 21 novembre 2023, dans le cadre des Rencontres porc bio Ifip-Itab, divers résultats de projets de recherche et développement sur le porc mâle non castré et sur la valorisation de fourrages ont été présentés (Farinelli, Ppilow, Valorage...). Ces résultats ont notamment montré qu'élever des porcs mâles non castrés était possible, avec la nécessité de contrôler leur comportement agressif par la génétique ou encore les conditions d'élevage, et de limiter les risques d'odeurs de la viande par l'alimentation, le paillage ou la propreté des cases. Reste la question de la valorisation de ces mâles entiers par la filière : les travaux conduits ont permis d'identifier des recettes qui permettraient de transformer nombre de ces mâles. Mais, le contexte fait qu'aujourd'hui, il n'est pas possible de lancer de nouveaux produits sur le marché du porc bio. Cette journée a aussi permis un débat sur les besoins en recherche pour demain, qui sont nombreux et touchent à divers aspects. Une question est notamment revenue : celle des courettes en lien avec la mise en conformité des bâtiments avec le nouveau cahier des charges bio. Cette mise en conformité, non sans impacts négatifs sur la pénibilité et le temps de travail liés au curetage et au paillage de ces courettes, demande aussi des investissements parfois très conséquents, chose quasi impossible dans le contexte de crise actuel. L'urgence, aujourd'hui, n'est plus, par exemple, à la question de la non castration des mâles, mais à la mobilisation pour aider les producteurs à ne pas mettre la clé sous la porte.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47974>
BIOFIL N ° 151, 01/01/2024, 3 pages (p. 18-20)

réf. 309-071



BRÈVES

Programme Ambition Bio 2027

Le 24 avril, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a officiellement lancé le programme Ambition Bio 2027, au cours d'un événement qui réunissait les principaux acteurs du secteur. Ce programme s'inscrit pleinement dans la feuille de route du Ministère en matière de planification écologique, mais aussi de renouvellement des générations.

Le programme Ambition Bio 2027 définit une feuille de route opérationnelle de 27 actions prioritaires, déclinées en mesures concrètes, qui s'articulent autour de 3 axes :

- Stimuler la demande de produits biologiques et renforcer la confiance des consommateurs (Axe 1) ;
- Consolider et développer des filières biologiques résilientes et ancrées dans les territoires (Axe 2) ;
- Accompagner les opérateurs face aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain (Axe 3).

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/une-ambition-reaffirmee-pour-lagriculture-biologique-avec-ladoption-du-programme-ambition-bio-2027>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
25 avril 2024**

Retard sur le paiement des aides bio

Des agriculteurs et agricultrices bio se sont mobilisés, le 21 mai, à Limoges, devant le siège de l'Agence des Services et Paiements, pour exprimer leur exaspération face au traitement des aides bio de la Politique agricole commune et au retard sur les paiements : des aides à l'agriculture biologique (CAB et MAB), des aides agro-environnementales (MAEC), de la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) et de l'aide au maraîchage, qui leur sont dues au titre de la campagne 2023, soit un an après le dépôt de leur dossier administratif.

Lien : <https://www.fnab.org/paiement-des-aides-bio-nous-ne-voulons-pas-etre-les-dindons-de-la-pac/>

**Source(s) : Communiqué de presse FNAB,
21 mai 2024**

Le Parlement européen vient d'adopter des mesures de simplification de la PAC pour répondre à la crise agricole

Les députés européens ont donné leur accord en avril pour la révision des règlements européens sur la PAC, proposée par la Commission européenne. Cette révision fait suite aux préoccupations exprimées par les agriculteurs concernant la réduction de la charge administrative et le besoin de plus de souplesse s'agissant du respect de certaines normes de la conditionnalité.

Parmi les assouplissements concernant la conditionnalité :

- De façon transversale, il sera plus facile d'accorder des dérogations temporaires lorsque des conditions climatiques imprévisibles frappent les exploitations agricoles, les empêchant alors de respecter certaines exigences de la conditionnalité.
- Sur la BCAE 8, l'obligation du respect d'un taux minimal d'éléments favorables à la biodiversité, pour laquelle la France avait d'ores et déjà demandé des assouplissements pour 2024, est complètement supprimée.
- Les petites exploitations de moins de 10 hectares seront exonérées de contrôles et de sanctions liées au respect de la conditionnalité de la PAC.

Le règlement doit maintenant être approuvé par le Conseil. Une fois approuvée par le Conseil, la loi sera publiée au Journal officiel de l'UE et entrera immédiatement en vigueur. Les agriculteurs pourront appliquer les "conditionnalités" environnementales révisées pour leurs demandes de soutien financier de l'UE en 2024.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/le-parlement-europeen-vient-dadopter-les-mesures-de-simplification-de-la-pac-pour-repondre-la-crise>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
Communiqué de presse du Parlement Européen,
avril 2024**



Simplification de la PAC : Réactions de Terre de Liens

Le Parlement européen vient d'adopter, suite à la crise agricole, des mesures proposées par la Commission, qui ne satisfont pas Terre de Liens. Parmi celles-ci :

- Jachères : ces zones « non productives » qui permettent de préserver la biodiversité des champs - utile à l'agriculture, seront pratiquées sur la base du volontariat (BCAE 8).
- Rotation des cultures : elle est remplacée par la seule diversification (BCAE 7). La rotation est pourtant essentielle pour lutter contre les maladies et limiter l'usage de produits phytosanitaires.
- Prairies permanentes : fin de leur préservation, et des puits de carbone qu'elles constituent pour permettre la mise en place de cultures intensives de céréales (BCAE 1).
- Travail des sols et couverture durant les périodes sensibles : moins d'obligations, davantage de flexibilité.
- Épisodes climatiques extrêmes : ils donnent droit à toujours plus de dérogations, alors que leur fréquence et leur intensité touchent souvent plus durement les systèmes agricoles qui refusent de transformer leurs pratiques pour protéger la biodiversité.

Pour Terre de Liens, l'Europe doit fournir une politique agricole commune à la hauteur de l'urgence écologique et sociale, où partage des terres et protection du vivant permettent d'inventer une agriculture à même de s'adapter et d'atténuer le dérèglement climatique.

Lien : <https://terredeliens.org/national/actu/reforme-de-la-pac-sans-debat-ni-climat-24-04-2024/>

Source(s) : Communiqué de presse Terre de Liens, 24 avril 2024

Loi d'Orientation Agricole : Il faut enseigner la bio pour susciter les vocations

Alors que l'Assemblée nationale débat du projet de loi d'orientation agricole, un collectif, initié par Philippe Camburet, président de la Fédération nationale d'agriculture biologique, estime nécessaire que la formation des futurs exploitants intègre les pratiques agricoles sans produits chimiques de synthèse. Une tribune a ainsi été publiée, dans Le Monde, le 13 mai.

Les programmes de l'enseignement agricole prévoient bien que l'agroécologie doit être intégrée dans tous les modules : la bio est possiblement partout et nulle part. Il n'y a pas de précision de durée, de définition précise de l'agroécologie ou des pratiques qui l'englobent, rendant la notion bien difficile d'appropriation pour les enseignant-es. Eux-mêmes expriment leur manque de ressources : 72% déclarent avoir besoin de plus de contenus techniques pour se sentir à même d'enseigner l'agriculture biologique.

Résultat, l'enseignement agricole ne répond pas aux attentes de son public : 72% des agriculteur-ices bio déclarent ne pas avoir suivi de formation en AB avant leur conversion ou leur installation.

Certains établissements s'engagent cependant par eux-mêmes, dans des démarches : ainsi, il existe, en France, 99 formations à orientation bio, ce qui est peu (moins de 5% des 2 773 formations production, transformation et commercialisation de l'enseignement agricole public).

Lien : <https://www.fnab.org/loi-dorientation-agricole-il-faut-enseigner-la-bio-pour-susciter-des-vocations/>

Source(s) : <https://www.lemonde.fr/>, <https://www.fnab.org/>, 14 mai 2024



Loi d'orientation agricole : Attentes de Terre de Liens

Le projet de Loi d'Orientation Agricole est débattu, depuis le 14 mai, à l'Assemblée. Terre de Liens espère que les député.es améliorent le texte car, sans mesures dédiées, le nombre de fermes, et encore moins en agro-écologie, n'augmentera pas. L'association appelle à un soutien de tous les acteurs de l'accompagnement, ainsi qu'à mieux accompagner la restructuration des fermes, et à flécher des aides publiques vers des systèmes agro-écologiques, à même de répondre au défi climatique, et de laisser le vivant entretenir la fertilité des sols.

Concernant la financiarisation des terres, les député.es ont rejeté l'article permettant la création de groupements fonciers agricoles d'investissement, qui aurait fait porter la responsabilité de l'installation de nouveaux agriculteurs.trices sur les intérêts d'investisseurs privés. Renommé "groupement foncier agricole d'épargne", ce nouveau dispositif présente toujours, pour Terre de Liens, des écueils majeurs. Pour faire advenir la transparence sur le marché des terres, Terre de Liens appelle à :

- la création d'un registre, ainsi que d'un observatoire des changements,
- la réorganisation des SDREA,
- la fusion des contrôles et autorisations de l'accès aux terres.

De plus, Terre de Liens estime que les mesures visant à préserver l'environnement sont affaiblies dans ce projet de loi : les atteintes faites à l'environnement seront dépénalisées, l'arrachage des haies sera facilité, tout comme les projets de méga-bassines et d'élevage industriel.

Source(s) : Communiqué de presse Terre de Liens, 13 mai 2024

Stratégie Écophyto 2030

Le 6 mai 2024, le Gouvernement a dévoilé la stratégie Écophyto 2030, fruit d'un vaste travail de concertation. Elle fixe des objectifs de réduction des risques et des usages de produits phytopharmaceutiques cohérents avec les engagements européens et internationaux de la France en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité, tout en donnant à tous les agriculteurs les moyens de cette transition, par le développement de méthodes alternatives et le renforcement de leur accompagnement dans le changement de pratiques.

La stratégie Écophyto 2030 traduit la triple ambition de la France en matière agricole :

- Préserver la santé publique et celle de l'environnement dans une logique « Une seule santé » ;
- Soutenir les performances économique et environnementale des exploitations ;
- Maintenir un haut niveau de protection des cultures par une adaptation des techniques utilisées.

Avec cette stratégie, la France poursuit son objectif d'une réduction de 50% de l'utilisation et des risques globaux des produits phytosanitaires, tout en se plaçant dans le respect d'un principe : « pas d'interdiction sans solution ».

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/strategie-ecophyto-2030>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 6 mai 2024



Publication scientifique contre le nouvel indice de suivi des pesticides

En février, le Gouvernement a décidé de modifier l'indicateur utilisé dans le Plan Ecophyto pour mesurer l'emploi de pesticides, et d'abandonner le NODU (Nombre de doses Unités), utilisé depuis 2009, au profit de l'indicateur européen HRI.

En réaction, des spécialistes, tous membres du comité scientifique et technique du plan Ecophyto, accompagnés d'autres chercheurs, ont déposé, le 3 mai, un article sur le site de prépublication HAL, très critique sur ce changement d'indicateur. Leurs résultats montrent que le nouvel indicateur, le HRI, ne reflète pas correctement les baisses d'utilisation des substances actives faiblement dosées, même si elles ont des effets significatifs sur l'environnement ou la santé. En revanche, ce HRI est très sensible aux changements de réglementation des produits, en particulier lorsque ceux-ci deviennent interdits d'utilisation.

Lien vers la pré-publication : <https://hal.science/hal-04564733>

Lien vers l'article du Monde : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/05/03/pesticides-comment-le-changement-d-indicateur-permet-artificiellement-d-atteindre-les-objectifs-du-plan-ecophyto_6231374_4355770.html

Source(s) : <https://www.lemonde.fr/>, *Générations Futures*, 3 mai 2024

Stratégie Ecophyto 2030 : Réaction de Générations Futures

Suite à la présentation de la Stratégie Ecophyto 2030, Générations Futures regrette le changement d'indicateur, du NODU à l'indicateur de Risque Harmonisé 1 (HRI1). Le HRI1, calculé par la Commission européenne, permet de mesurer l'évolution de l'utilisation des substances actives en les pondérant par leurs mentions de danger.

Par ailleurs, pour l'association, le slogan "pas d'interdiction sans solution" méconnaît le fait, encore réaffirmé très récemment dans un jugement de la Cour de justice de l'UE, que « lors de la délivrance des autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques, l'objectif de protection de la santé humaine et animale ainsi que de l'environnement « devrait primer » sur l'objectif d'amélioration de la production végétale ».

De plus, Générations Futures déplore les différences entre la version d'octobre mise en consultation des parties prenantes, et cette version non soumise cette fois à la consultation des membres du Comité de Suivi du Plan, dont Générations Futures est membre.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/strategie-ecophyto-2030-2/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, mai 2024

L'INAO et l'Agence BIO renouvellent leur partenariat

Le 15 mai 2024, l'Agence BIO et l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) ont signé une nouvelle convention de partenariat. L'objectif est de renforcer les synergies entre les deux établissements publics pour promouvoir l'agriculture biologique, améliorer l'efficacité des services et partager des données.

Cette nouvelle convention de partenariat permet de poursuivre les actions menées par les deux établissements. Ainsi, l'INAO et l'Agence BIO travaillent conjointement au développement du système d'information (SI) de la Bio, permettant un partage de données et le développement d'applications essentielles, comme dernièrement l'outil CartoBio. La mise à disposition des données du système d'information à l'INAO simplifie notamment les démarches des producteurs dans les demandes et l'instruction des autorisations prévues par la réglementation.

Source(s) : *Communiqué de presse INAO et Agence BIO*, 16 mai 2024

La clé du sol : Un jeu sérieux pour enseigner la transition agroécologique

La clé du sol est un jeu de rôle gratuit, en français ou en anglais, développé pour favoriser l'assimilation des connaissances par les étudiants des formations initiales agronomiques et environnementales. En plongeant les participants dans des situations réelles rencontrées en maraîchage, sur la problématique de la gestion agroécologique des sols, le jeu les confronte à des défis et encourage l'exploration d'innovations impliquant plusieurs acteurs du système sociotechnique.

Ce jeu permet de faire l'expérience des freins les plus communs à la transition agroécologique. Il est basé sur le cas de la gestion des bioagresseurs telluriques en maraîchage provençal sous abris et reproduit fidèlement les obstacles auxquels sont confrontés les différents acteurs du secteur maraîcher lorsqu'ils entament la transition vers des pratiques agroécologiques.

Les plateaux et les cartes du jeu sont disponibles, en version française et anglaise, en prêt via la ludothèque de la plateforme GAMAE (<https://gamae.fr/>), en version print and play gratuite, sous licence Creative Commons et à l'achat auprès d'un éditeur de jeu. Ils sont accompagnés de guides et de supports d'animation en téléchargement sur la page web du jeu.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/cle-du-sol-jeu-serieux-enseigner-transition-agroecologique>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 7 mai 2024



Champs électromagnétiques et courants parasites : Groupe de travail interdisciplinaire

Un groupe de travail pluridisciplinaire réunissant 14 organismes, coordonné par INRAE, a été constitué, en mai 2022, autour de la problématique des effets des champs électromagnétiques et courants parasites sur les élevages. Ses objectifs sont d'identifier des verrous scientifiques à lever, de proposer et de mettre en place des programmes de recherche-développement pour combler les manques de connaissances, de permettre d'objectiver précocement le diagnostic en cas de suspicion d'effets électriques et de proposer des solutions. Il vise aussi à améliorer les offres de service et de formation à destination des éleveurs, des conseillers en élevage, voire des énergéticiens. Ceci suppose une harmonisation des recommandations en termes de diagnostic électrique général et de méthodes de suivi des animaux. Ces travaux permettront aussi d'identifier des démarches de communication susceptibles de faire évoluer une controverse vers sa résolution.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/champs-electromagnetiques-courants-parasites-que-sait-leurs-effets-animaux-delevage>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 22 avril 2024

Une mallette pédagogique pour découvrir les pollinisateurs

Créée au laboratoire Dynamiques et écologie des paysages agriforestiers (Dynafor) du centre INRAE Occitanie-Toulouse, l'objectif de cette mallette pédagogique est de faire découvrir la diversité des insectes pollinisateurs, ainsi que leurs habitats et leurs rôles dans la préservation de la biodiversité.

Constituée de plusieurs modules, la mallette s'adapte aux niveaux des participants, petits et grands. De cartes, figurines et jeux de construction en maternelle, à la chasse aux insectes en extérieur et la découverte des paysages en primaire, jusqu'à l'identification des abeilles grâce à leur ADN au collège, les différents modules sont composés de supports variés et pédagogiques et leur animation se fait par une ou un spécialiste en écologie du laboratoire Dynafor. Ces activités peuvent aussi être proposées aux adultes, dans le cadre d'animations grand public.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/mallette-decouvrir-pollinisateurs>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 25 avril 2024

PFAS dans l'eau : Les États-Unis fixent des valeurs limites

Peu de temps après le vote d'une loi, en France, interdisant les PFAS dans certains usages, c'est au tour du Président des États-Unis d'approuver l'application de seuils pour 6 PFAS dans l'eau potable.

Ce pays est pleinement touché par la pollution aux polluants éternels. Alors que le scandale est connu depuis des décennies par l'US EPA, l'agence de protection de l'environnement américaine, il n'y avait, jusqu'à aujourd'hui, que très peu de mesures prises à l'échelle fédérale.

Atteindre ces nouveaux seuils va demander un investissement important. Il convient aussi de rappeler que le coût de traitement des maladies dues aux PFAS aux USA était estimé, en 2022, à plus de 60 milliards de dollars.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-eau-usa/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 26 avril 2024

Jugement de la Cour de justice de l'UE sur l'évaluation des pesticides

La Cour de justice de l'UE a émis un jugement concernant l'évaluation des pesticides par les États membres de l'Union européenne. Elle a conclu que cette évaluation était illégale, car elle ignorait souvent les avancées scientifiques récentes au profit d'études industrielles datant de plusieurs décennies.

La Cour a souligné que les critères de sécurité applicables aux substances actives des pesticides devaient également s'appliquer aux formulations commerciales de ces produits. De plus, elle a rappelé que chaque État membre était responsable de ses propres autorisations nationales et ne pouvait pas simplement se fier à l'évaluation scientifique d'autres États membres.

Ce jugement découle de plaintes déposées par PAN Europe devant un tribunal néerlandais en 2019, contestant la réautorisation de certains pesticides.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/cjue-pesticides-perturbateurs-endocriniens/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 25 avril 2024



Printemps Bio 2024

Pour sa 25ème édition, le Printemps Bio 2024 a lieu du 22 mai au 21 juin 2024. Cette campagne nationale est l'occasion de mettre les produits issus de l'agriculture biologique française à l'honneur, avec des centaines de manifestations dans tout l'Hexagone.

Ateliers cuisine, dégustations, rencontres avec les agriculteurs, visites d'entreprises... De nombreuses manifestations conviviales se tiendront partout en France, organisées par les acteurs de la filière biologique.

Pour connaître le programme en région et avoir plus d'informations : <https://www.agencebio.org/2024/03/29/printemps-bio-2024-2/>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
29 avril 2024**

Hausse des prix du cacao : Les filières bio et équitables menacées

Si les prix ont légèrement reflué ces derniers jours, la période reste critique et les marchés du cacao très volatils. Certes, à très court terme, les producteurs profitent de l'envolée des cours du cacao, mais des dangers réels pèsent sur la survie de leur organisation collective.

Les coopératives de producteurs, qui manquent de liquidités dans un contexte attentiste des acheteurs, sont dans l'incapacité de résister à la concurrence exacerbée sur le terrain pour collecter le cacao. Sans volume de cacao à vendre, leur existence et leur poids dans des filières sont remis en cause. Or, ce sont des années de travail des organisations paysannes pour un cacao de qualité, sans exploitation environnementale, ni sociale, qui sont dans la balance.

À leur niveau, les producteurs pourraient être tentés de ne plus investir dans l'agriculture bio, plus contraignante et plus coûteuse. Une marche arrière qui signerait le retour des herbicides, des pesticides et des engrais de synthèse, avec des tensions à venir sur les volumes disponibles de cacao bio.

Lien : <https://www.ethiquable.coop/page-dactualites-mag/hausse-prix-cacao-filieres-bio-equitables-menacees>

**Source(s) : Communiqué de presse Ethiquable,
6 mai 2024**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Organisme
 Adresse d'expédition
 Adresse de facturation
 Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

☐ Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
 soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
 tarif à l'unité : 10 €

☐ Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit
 Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom
 Organisme
 Adresse
 Téléphone Fax

☐ Abonné

☐ Non abonné

☐ Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

ACTA - LES INSTITUTS TECHNIQUES AGRICOLES
149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE
Tél. : 01 81 72 17 00

editions@acta.asso.fr
<http://www.acta.asso.fr>

■ Index Acta 2024 : Protection des cultures
GUIOT Lisandra / PRINGARD Nathalie - 312 p. - 49 €

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org
<http://www.agencebio.org>

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Février 2024

AGENCE BIO - 70 p.

■ Étude sur les filières blé tendre bio en UE et dans les principaux pays tiers

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/03/Ble-bio_rapport_final_VF.pdf

ECOZEPT / AND INTERNATIONAL - 322 p.

AGRIBIO RHÔNE & LOIRE

Maison des agriculteurs, 234 Avenue du Général de Gaulle, 69 530 BRIGNAIS - FRANCE

Tél. : 04 72 31 59 99

contact.agribio@aurabio.org
<https://www.auvergnerrhonealpes.bio>

■ Les bonnes adresses bio Rhône et Loire : 2023-2024

<https://agribio-rhonealpes.fr/wp-content/uploads/gb-2023-web.pdf>

AGRIBIO RHÔNE & LOIRE - 68 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 - FRANCE

Tél. : 05 55 10 37 90

accueil@na.chambagri.fr

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr>

■ Nouvelle-Aquitaine : Analyse des installations en agriculture biologique

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/

[ANALYSE DES INSTALLATIONS EN AB 2022 ORAB 2023_VF.pdf](#)

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE /

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (ORAB) - NOUVELLE-AQUITAINE -

12 p.

CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT DE VILLARCEAUX

La Bergerie, 95 710 CHAUSSY - FRANCE

Tél. : 01 34 67 91 23

<https://www.bergerie-villarceaux.org/>

■ Training in the use of the IDEA4 method : Case study for the creation of a educational diagnosis

CENTRE D'ÉCODÉVELOPPEMENT DE VILLARCEAUX - 16 pages

CESIAe (Comité d'Expertise Scientifique Interdisciplinaire sur l'Affichage Environnemental)

FRANCE

cesiae@proton.me

■ Affichage Environnemental : Recommandations pour un dispositif global d'affichage environnemental producteur de sens, fédérateur, et apte à accélérer la transition écologique

<https://www.planet-score.org/public/uploads/2023/11/Rapport-CESIAe-courrier-28-Novembre-2023.pdf>

CHANCE Quentin / BENOIT Marc / TERRIEUX Agnès / ET AL. - 28 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

9 Rue André Brouard, CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 60 00 - Fax : 02 41 18 60 01

accueil@pl.chambagri.fr

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/>

■ Revenus 2022 de l'agriculture biologique en Pays de la Loire

https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2024/2024_ENT_Revenus_Bio.pdf

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE - 40 p.



COLLECTIF NOURRIR

47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL - FRANCE

Tél. : 01 80 89 99 51

contact@collectifnourrir.fr

<https://collectifnourrir.fr/>

■ Quel élevage voulons-nous pour demain ?

<https://collectifnourrir.fr/wp-content/uploads/2023/02/Collectif-Nourrir-position-elevage-03-2023light.pdf>

COLLECTIF NOURRIR - 8 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU MASSIF CENTRAL

1 Rue Adrienne de Noailles, 43 230 CHAVANAC-LAFAYETTE - FRANCE

Tél. : 04 71 77 55 65

conservatoire.siege@cbnmc.fr

<https://www.cbnmc.fr/>

■ Prairies et pâturage en Limousin : À la croisée des savoirs d'éleveurs-ses et de botanistes : Guide technique 2023

https://portail-documentaire.cbnmc.fr/doc_num.php?explnum_id=7406

CAMPAGNE Jean-Luc / DOS SANTOS Caroline / MONLYADE Lorrain / ET AL. - 150 p.

EDUCAGRI ÉDITIONS

26 Boulevard Docteur Petitjean, BP 87999,

21 079 DIJON CEDEX - FRANCE

Tél. : 03 80 77 26 32

editions@educagri.fr

<http://www.editions.educagri.fr>

■ Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture

SPOLJAR Philippe / DUPRÉ Lucie / DEPOUDENT Caroline / ET AL. - 206 p. - 27 €

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Bien réussir la manipulation des bovins : Percevoir, comprendre, communiquer

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1659-manipulation-bovins.pdf>

PROBST Johanna / SPENGLER NEFF Anet - 28 p.

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Farinelli : Améliorer le bien-être des porcs bio : Les porcs mâles non castrés

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/alternatives-a-la-castration-des-porcelets-en-bio-projet-casdar-farinelli/>

LOMBARD Sarah / MAUPERTUIS Florence / PRUNIER Armelle / ET AL. - 5 fiches techniques

FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002,

93 555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 30 00

<http://www.franceagrimer.fr/>

■ Conjoncture céréales : Céréales biologiques - Bilans prévisionnels 2023/2024

<https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/NEWSLETTER%20BIO%20-%20FEV%202024/BILAN%20PREV%20CEREALES%20202324.pdf>

FRANCEAGRIMER - DIRECTION MARCHÉS, ÉTUDES ET PROSPECTIVE - 3 p.

■ Conjoncture oléoprotéagineux : Oléoprotéagineux biologiques - Bilans prévisionnels 2023/2024

<https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/NEWSLETTER%20BIO%20-%20FEV%202024/BILAN%20PREV%20PROTEA%20202324.pdf>

FRANCEAGRIMER - DIRECTION MARCHÉS, ÉTUDES ET PROSPECTIVE - 3 p.

GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

■ Pesticides PFAS : Révélation – Novembre 2023

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/11/pesticides-pfas-finale.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES / PESTICIDE ACTION NETWORK - 35 p.

■ Résidus de pesticides PFAS dans les fruits et légumes en Europe : Focus sur la France – Février 2024

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2024/02/residus-de-pesticides-pfas.pdf>

ECOCITY / ECOLOGISTAS EN ACCION / AMIS DE LA TERRE (LES) / ET AL. - 25 p.



INSEE - Institut national de la statistique et des études économiques

88 Avenue Verdier, 92 541 MONTRouGE Cedex - FRANCE

Tél : 01 87 69 50 00

<https://www.insee.fr>

■ Insee Références : Edition 2024 : Transformations de l'agriculture et des consommations alimentaires

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7728903/](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7728903/AGRI24.pdf)

[AGRI24.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/7728903/AGRI24.pdf)

BABI Imran / DUGUÉ Agnès / ÉVRARD Anne / ET AL.

- 143 p.

INSPECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS)

78-84 Rue Olivier de Serres, CS 59234, 75 739 PARIS CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 40 56 66 83

<https://igas.gouv.fr/>

■ La santé-environnement dans les travaux de l'Igas : Rapport de capitalisation (2013-2022)

<https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2022-070r.pdf>

BENSADON Anne-Carole / BUGUET-DEGLETAGNE

Béatrice / FOURCADE Maryse / ET AL. - 192 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Valorisation des mâles allaitants en bio

GROSHENS Eva / BERNE Clémence - 1 p.

■ Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique : Spécialisés de plaine - Montagnes et piémonts (hors Est AOP) : Conjoncture 2022

<https://tinyurl.com/2xye5j8x>

PECHUZAL Yannick - 4 p.

■ Essais de report d'agneaux mâles bio à plus de 10 mois

<https://tinyurl.com/mryct3jt>

LEGRAND Isabelle / MAZENC Jean-Marie - 14 p.

■ Coûts de production 2021 des ateliers caprins livreurs et fromagers en agriculture biologique

<https://tinyurl.com/rcjemzy9>

FAGGION Claire-Lise / GUINAMARD Christine /

BOSSIS Nicole - 5 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE), 3 Rue Barbet de Jouy, 75 349 PARIS SP 07 - FRANCE

<https://agriculture.gouv.fr/>

■ Programme Ambition Bio 2027 - Avril 2024

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/143052>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE - 68 p.

PÔLE InPACT (Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) (PARIS - FRANCE)

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE

Tél. : 06 24 97 94 84

contact@pole-inpact.fr

<https://www.pole-inpact.fr/>

■ Accessibilité alimentaire : Quel rôle pour les organisations paysannes ? : Partage de réflexions sur le droit à une alimentation choisie

[https://www.civam.org/?download_](https://www.civam.org/?download_file=12497&key=9a1d29bb-9af1-4939-8eaf-f2397e3095f2&free=1)

[file=12497&key=9a1d29bb-9af1-4939-8eaf-](https://www.civam.org/?download_file=12497&key=9a1d29bb-9af1-4939-8eaf-f2397e3095f2&free=1)

[f2397e3095f2&free=1](https://www.civam.org/?download_file=12497&key=9a1d29bb-9af1-4939-8eaf-f2397e3095f2&free=1)

DALMAIS Mathieu / ACCUEIL PAYSAN / RESEAU CIVAM - 20 p.

THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

22 Rue d'Entre Vignes, 30 310 VERGEZE - FRANCE

Tél. : 04 66 53 53 68

<https://www.thierrysouccar.com/>

■ Sauvons notre alimentation : À table, citoyens !

REMESY Christian - 190 p. - 15 €



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

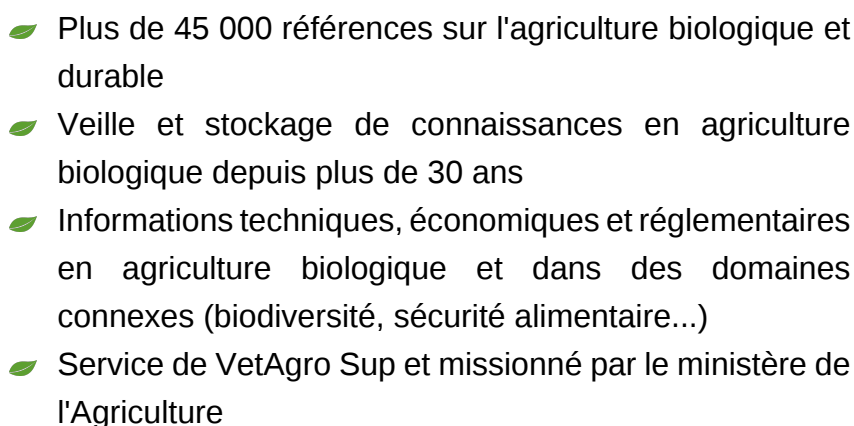
Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))





Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire